

Du renvoi du gouvernement Ibrahim à l'accession au trône du roi Hassan II Maroc 1960-1961

par abderrahim bouabid





Du renvoi du gouvernement Ibrahim à l'accession au trône du roi Hassan II Maroc 1960 - 1961

par abderrahim bouabid

Avant - propos

Dans les jours qui suivirent sa libération le 3 mars 1982, après un séjour de plusieurs mois en résidence surveillée à Missour, Abderrahim Bouabid était reçu en audience privée par le Roi défunt Hassan II au palais royal de Marrakech. De retour au domicile familial, Abderrahim relata la teneur du premier échange entre les deux hommes, dans les termes suivants :

- « Alors Abderrahim, sans rancune ? » interrogea le Roi défunt.
- « Aucunement Majesté, répondît Abderrahim, mais un regret tout de même : celui de n'avoir pas eu le temps nécessaire pour achever l'écriture de mes mémoires... »

Abderrahim Bouabid a, en effet, laissé des écrits inédits, dont l'essentiel fut rédigé avant, et complété durant son séjour à Missour. Les manuscrits disponibles portent le titre de «carnet de route d'un militant » et comportent une ébauche de sommaire d'ouvrage que l'auteur avait manifestement l'intention d'écrire, mais qu'il n'a pas eu le loisir d'achever. L'examen des écrits laisse, en effet, une impression de travail aux niveaux d'écriture différents, parfois inachevé. La période concernée s'étend de 1942 à 1961. Mais les écrits ne couvrent pas, dans une logique chronologique et exhaustive, l'ensemble de ces années, comme cela est le cas dans l'exercice classique des mémoires des hommes politiques. D'où la difficulté de les réunir dans une publication unique.

C'est pourquoi le choix a été fait de diffuser, progressivement les écrits de l'auteur à travers une publication périodique éditée par la Fondation Abderrahim Bouabid sous le nom de collection «Archifab».

La formule choisie vise à présenter au public un matériau brut, souvent inédit présentant un intérêt pour l'histoire récente du pays. Dans le contexte actuel de débats sur l'écriture de l'histoire proche du Maroc, il s'agit ici de reconnaître la relation étroite entre mémoire et Histoire sans céder à la tentation de la confusion des genres. Dans cet esprit, chaque numéro proposera deux rubriques : une rubrique consacrée aux écrits ou encore aux témoignages, une autre rassemblant des documents destinés à illustrer les propos et à les contextualiser.

Par ailleurs, le choix de lancer la collection « *Archifab* » en 2006 et le thème de ce premier numéro, consacré à la période charnière 1960-1961, répondent à plusieurs considérations. Tout d'abord, l'année 2006 marque la célébration du cinquantenaire de l'indépendance du Maroc, événement déterminant dans le parcours d'Abderrahim Bouabid. C'est à sa mémoire et à son rôle dans l'accession du Maroc à l'indépendance que nous rendons ici hommage.

Ensuite, les évènements politiques qui ont scandé la période 1960-61, constituent sans nul doute, un tournant décisif dans la vie politique marocaine et ont marqué la trajectoire de Abderrahim Bouabid.

Enfin, la densité des débats et controverses qui ont émaillé cette période, ont assurément encore une résonance actuelle. La présente contribution d'Abderrahim Bouabid, outre ses positions publiques, est à ce titre précieuse. Elle permettra sans doute d'enrichir la connaissance de cette période.

Avant - propos

écrits

5 LE RENVOI DU GOUVERNEMENT ABDALLAH IBRAHIM

(MAI - NOVEMBRE 1960)

- 7 Moulay Hassan à la tête du gouvernement
- Les premières élections locales
- 15 La Chambre Constitutionnelle

20 DE MOHAMMED V A HASSAN II

(FÉVRIER - MARS 1961)

- 20 Echange avec Ben Barka sur les institutions
- 22 La disparition du roi Mohammed V
- 24 Hassan II sur le trône

sommaire

documents

_	DOCUMENT 1.	"C'est pour quand ?" Editorial de Al-Alam du 12 septembre 1959, n° 3473.
	DOCUMENT 2.	"Bouabid parle" Commentaire d'un entretien accordé par A. Bouabid à un magazine français Al- Maghrib - Al Arabi du 18 septembre 1959, n° 14.
	DOCUMENT 3.	"Il faut organiser les élections, mais ?" Editorial de Al-Alam du 4 septembre 1959, n° 3465.
	DOCUMENT 4.	"Nouvelle manœuvre mensongère à la Moussailima" Al-Alam du 8 septembre 1959, n° 3469.
	DOCUMENT 5.	"Hassan II assumera comme son père la direction du gouvernement chéri.en" <i>Le Monde, 5-6 mars 1961.</i>
	DOCUMENT 6.	"La participation de la gauche au gouvernement Hassan II semble improbable" <i>Le Monde, 8 mars 1961.</i>
	DOCUMENT 7.	Discours d'investiture du gouvernement Ibrahim, le 24 décembre 1958.
	DOCUMENT 8.	Discours d'investiture du nouveau gouvernement dirigé par le roi Mohammed V, le 26 mai 1960.
	DOCUMENT 9.	"Appel à la nation marocaine" du roi Mohammed V, le 23 mai 1960.
	DOCUMENT 10.	"Les problèmes du Maroc à travers les chiffres : S.A.R. traite des grandes questions nationales". Discours du Prince Moulay Hassan, Vice Président du Conseil, Azrou 1960.
	DOCUMENT 11.	Interview accordée par Abderrahim Bouabid à Robert Barrat, parue sous le titre <i>"Comment sauver la monarchie"</i> Magazine Afrique - Action, avril 1961 (version intégrale en arabe).
	DOCUMENT 12.	Exposé présenté par Abderrahim Bouabid devant la Commission Administrative Nationale de l'UNFP, le 4 mars 1961.
	DOCUMENT 13.	Mémorandum présenté par l'UNFP au chef de l'Etat, le 13 mars 1961.

LE RENVOI DU GOUVERNEMENT ABDALLAH IBRAHIM

MAI - NOVEMBRE 1960

Le 20 mai, le gouvernement présidé par Abdellah Ibrahim, fut renvoyé. Sans motif valable. La seule explication était que ce gouvernement avait trop duré, au delà de ce qu'escomptaient ses adversaires. Cette équipe gouvernementale, minée en son intérieur par des ministres, de connivence avec les opposants, tel par exemple Youssef Ben Abbès, survécut à bien des péripéties, et put durer plus de quinze mois¹. Un record de longévité, par rapport aux équipes précédentes, depuis 1956. La bourgeoisie, se réclamant de l'Istiqlal, était déchaînée contre les mesures mises en application sur les plans de l'industrie, du commerce extérieur, de la monnaie et du crédit. Une autre bourgeoisie, celle des gros propriétaires agricoles, telle l'UMA², alliée également à l'Istiqlal ou à d'autres tendances, était aussi déchaînée : ses visées étaient de s'approprier, par tous les moyens, les meilleurs domaines de la colonisation étrangère. La réforme agraire, adoptée par le plan 1960-65, pourtant modérée et ponctuelle, était présentée comme une entreprise de soviétisation de l'agriculture marocaine, avec kolkhozes et sovkhozes. L'une et l'autre étaient manipulées par les entreprises capitalistes françaises, de manière ouverte. La presse de l'Istiqlal, celle de la bourgeoisie urbaine ou rurale, ne faisaient, parfois sans la moindre nuance, que répéter à longueur de colonnes les mêmes arguments, les mêmes invectives, développées par la presse française, au service des intérêts capitalistes étrangers. Bref, le pays allait à la catastrophe, conduisant le Maroc à l'instauration d'un

L'Istiqlal, qui n'avait pas encore mis au point une doctrine (il fallut attendre le 11 janvier 1962), était le fer de lance de cette action de sabotage. Le mouvement dit populaire, qui n'était qu'un amalgame de notabilités, sans cohérence ni idéologie, prétendait parler aussi au nom du monde rural. Même le pauvre Bekkaï, dont j'estimais personnellement une certaine intégrité, avait été amené à être de la cohorte. Enfin, les *Phares*, dont le directeur apparent était Réda Guédira, donnaient le ton. En fait, ils étaient dirigés par des «assistants» techniques français, spécialistes de la polémique, de la falsification et du dénigrement. Le Prince héritier, Moulay Hassan, n'hésitait pas à utiliser l'autorité qui s'attachait à son nom et à son rang, pour agir ouvertement contre le gouvernement légal mis en place par son propre père. Il déclara plus d'une fois, qu'il était le premier opposant. Il se comportait en politicien, sans retenue.

régime plus ou moins communisant, reniant ses traditions religieuses ou culturelles.

Repères chronologiques

1958/59

- 24 Déc. 1958 :
- Gouvernement A.
- 25 jan. 1959: Scission au sein de l'Istiqlal, et création des Fédérations Autonomes du parti de l'Istiqlal.
- Mars 1959: Tensions dans les délibérations de la dernière session de l'Assemblée Nationale Consultative pour l'adoption du projet de budget.
- Avril : Fin du mandat de l'Assemblée Nationale Consultative.
- **Juil.** : Paroxysme des tensions au sein de l'exécutif, campagne et contre campagne de presse.
- 6 sept. : Manifeste de création de l'UNFP.
- 16 oct.: Mohammed V entérine les mesures de « libération économique » bloquées depuis juillet
- 14 Déc. : Communiqué du cabinet royal proclamant la condamnation par Sa Majesté en Conseil des ministres d'articles publiés par le quotidien At Tahrir, dénonçant la dualité de l'exécutif, et annonce des poursuites judiciaires.
- 15 déc. : Arrestation de M. Basri et M. Youssou, responsables du quotidien At Tahrir, suivie de celle d'un groupe de résistants accusés de complot.

 Noti.cation de la «décision» prise par le ministre de l'intérieur sans en référer au gouvernement de saisir "jusqu'à nouvel ordre" tous les numéros d'At Tahrir

fondation abderrahim bouabid écrits

documents

Repères chronologiques

1960

- Jan. : Départ de Ben Barka du Maroc.
- 3 Avril : Le Conseil National de l'UNFP appelle à l'élection d'une Assemblée Constituante.
- 8 mai: Election des chambres de commerce et d'industrie.
- Mai: Tensions
 consécutives à la décision
 du gouvernement de
 mettre .n aux fonctions de
 tous les des policiers
 français travaillant dans
 les services marocains au
 titre de «l'assistance
 technique», à compter du
 ler juillet.
- 20 mai : Renvoi du gouvernement Ibrahim.
- 27 mai : Mohammed V prend la tête du gouvernement, nomination du Prince Héritier Vice-Président du Conseil.
- 29 mai: Elections municipales et communales.
- 3 juil. : Aïd al kébir, libération de M. Basri et d'un groupe de résistants.
- 2 sept. : Accord sur le retrait des troupes françaises, critiqué par A. Bouabid au double motif, qu'il reproduit les propositions déjà présentées par la France en 1957 et rejetées par le Maroc, et ne prend pas en ligne de compte la solidarité avec l'Algérie.
- 12 juil. : M. Oufkir nommé chef de la sûreté nationale.
- 7 nov.: Installation du Conseil Constitutionnel boycotté par l'UNFP.
- 17 nov.: Promulgation du plan quinquennal 1960-64.

Je ne crois pas exagérer en rappelant que j'étais, avec mes collaborateurs, la cible de toutes ces oppositions, la bête noire à abattre. Il suffit de relire la presse de l'époque, et cela à partir des années 1956 jusqu'à .n mai 1960, pour s'en rendre compte³.

Je me dois aussi de souligner, l'attitude objective et sereine de Mohammed V durant toute cette période. Très souvent, j'ai eu l'occasion de demander son arbitrage. II y eut même des conseils des ministres qu'il présidait, où les questions litigieuses étaient posées. Après explication, des uns et des autres, le roi eut l'occasion de trancher en faveur du point de vue que je défendais, en présence d'ailleurs du Prince héritier⁴.

Le bilan de l'action gouvernementale, durant la période 1956-1960, reste à faire⁵, pour l'histoire récente de notre pays. Toujours est-il, qu'en mai 1960 les jalons de l'indépendance économique du Maroc étaient posés, ou restaient à parfaire et à développer, à la lumière des enseignements tirés de l'expérience.

■ Dans le secteur industriel, création d'un secteur public moteur : complexe chimique de Sa., sidérurgique de Nador ; création d'unités industrielles pour le montage et la fabrication de camions (accord Maroc-Berliet), pour le montage et la fabrication de tracteurs (accord Labourier) ; création d'une unité de fabrication de pneus (accord General Tire) ; création d'un ensemble d'unités textiles (dont Cofitex à Fez) ; création d'une raffinerie à Mohammedia (Samir), qui était peut-être la première raffinerie installée dans un pays du tiers-monde (accord Mattei) ; un accord en préparation pour montage et fabrication de voitures (Somaca) ; promulgation d'un dahir réglementant la recherche et l'exploitation du sous-sol ; nationalisation des mines de Jerrada ; nationalisation de la Société Chérifienne des Pétroles (SCP) etc...

Ce fut le BEPI6 qui était chargé des études, de la mise à exécution des projets, notamment du financement et de la formation des cadres marocains.

- Dans le secteur commercial : diversification de nos exportations et recul très net de notre dépendance à l'égard du marché de la zone franc (de 80 % on était passé à 40 %) ; nationalisation de l'importation du thé, du sucre (Office du thé et du sucre); entrée en vigueur d'un nouveau tarif douanier, avec l'orientation visant à la protection de nos productions nationales.
- Dans le secteur du crédit et de la monnaie : nationalisation sans indemnisation, de l'institut d'émission (Banque du Maroc) ; création d'une Banque Nationale de Développement Economique (BNDE) destinée à financer les projets industriels agréés par le plan ; création d'une banque du commerce extérieur, pour encourager nos exportations et mettre en application la diversification des exportations vers de nouveaux marchés ; nouveau système de contrôle du crédit bancaire par l'institut d'émission ; sortie du Maroc de la zone franc et création d'une nouvelle monnaie nationale (le dirham). Nos réserves propres en devises étrangères nous permettaient, en 1960, de tenir durant plus de six mois. Création de la Caisse de dépôts et de Gestion (CDG) destiner une grande partie de l'épargne, et à orienter l'accumulation vers les secteurs productifs prévus par le plan ect......

- Dans le secteur de la production agricole : réforme agraire par la récupération des terres de colonisation (1 million d'hectares), des terres domaniales et des Habous (près d'un million d'hectares) et création d'unités de coopération de production, à partir des terres collectives, avec l'aide financière et technique de l'Etat ; développement des secteurs irrigués, avec pour objectif d'arriver à un million d'hectares irrigues (ONI)⁷. Pour la première fois, la betterave sucrière s'avérait rentable. D'où un projet de création de plusieurs unités de raffinage. Et pour mettre un terme à la spéculation effrénée sur les terres de colonisation, un dahir était promulgué, interdisant, sans autorisation préalable du gouvernement, toute transaction immobilière entre un national marocain et un co-contractant étranger.
- Préparation du *plan quinquennal 1960-65*, après deux années d'étude dans différentes commissions comprenant les représentants des salariés (UMT), des agriculteurs, des chambres de commerce d'industrie. Les grandes orientations étaient prises, avec des objectifs précis à atteindre dans chacun des secteurs. Au sujet de l'éducation nationale, un taux minimum de scolarisation annuelle devait aboutir, au bout de 5 ans, à la scolarisation de plus de 60 % des enfants etc...

Il ne s'agit ici que de quelques exemples, qu'il est légitime d'évoquer, à la veille du renvoi de notre gouvernement.

Pour la classe ouvrière, pour différentes couches populaires, de même qu'aux yeux d'une grande partie de la moyenne bourgeoisie, de telles actions concrètes étaient prometteuses d'un avenir meilleur. D'où déjà, dans la vie sociale quotidienne un certain clivage : il y avait ceux qui se voulaient les héritiers du protectorat, et en face, la grande majorité qui prenait conscience que l'héritage de la période coloniale devait être mis au service de l'ensemble de la communauté. Une véritable lutte de classes était ainsi déclenchée. Le parti de l'Istiqlal s'évertuait dans sa presse et ses déclarations, à nier l'existence de cette «lutte de classes», soutenant qu'il ne s'agissait que d'un mot d'ordre importé de l'étranger, et contraire aux principes de l'Islam. Comme si les principes de l'Islam donnaient libre cours à une minorité de la grande bourgeoisie de s'approprier, sans travail, sans effort, les richesses matérielles du pays, par les voies de son influence sur l'administration et le gouvernement, et par les voies de la spéculation. L'obstacle à abattre était bien «ce gouvernement» qui restait en place depuis près de quinze mois.

Moulay Hassan à la tête du gouvernement

C'est dans ce contexte politique que je reçus un coup de téléphone, le 17 ou 18 mai, du Prince Moulay Hassan. Il m'invitait à un dîner, en tête à tête. Je ne l'avais pas vu, depuis un certain temps.

Je fus donc au rendez-vous, en sa villa du Souissi. Il était plutôt très détendu, affable et prévenant. L'entretien dura plus de trois heures. Je n'en donne ici que les points essentiels :

- «S.M. le Roi, me dit-il, a décidé de mettre .n aux fonctions du gouvernement actuel. Une autre équipe est déjà en formation. Nous sommes à la phase des dernières consultations. S.M. m'a ordonné de t'informer officiellement».
- «Je vous remercie, Altesse, de votre invitation, ainsi que de la communication que vous me faites, répondis-je. Mais permettez-moi de vous dire ma surprise : c'est à S.M. le Roi, en tant que chef de l'Etat, de faire une telle communication, de façon officielle, et suivant l'usage, à toute l'équipe gouvernementale... »
- «Disons qu'il s'agit d'une démarche officieuse. Mais d'ici à quelques jours, elle sera «officialisée», suivant les formes. Mais l'essentiel de cette démarche, ordonnée par S.M. le Roi, consiste à te proposer de prendre les fonctions de ministre des Affaires étrangères, au sein de la nouvelle équipe. Je tiens à préciser, que S.M y tient de façon particulière ».
- «Avant de répondre à la proposition dont je suis honoré, permettez-moi, Altesse, de faire une remarque préalable, puisqu'il ne s'agit que d'un entretien officieux. Lors de l'investiture de l'équipe actuelle, le 24 décembre 1958, il a été dit, dans le discours officiel d'investiture, que le gouvernement nouvellement constitué aurait rempli sa mission après les élections communales; qu'une autre formation serait constituée à la lumière des résultats des élections communales, c'est-à-dire un gouvernement plus représentatif des différentes tendances de l'opinion⁸. Or, malgré les lenteurs du ministre de l'Intérieur, et finalement après consultation, en juin 1959, des partis politiques sur le mode de scrutin, un dahir adopté par S.M. le Roi a décidé l'organisation des élections communales au scrutin uninominal.

Ce texte de loi porte la date de septembre 1959. En décembre eurent lieu les inscriptions des électeurs sur les listes. Il ne reste plus que la fixation de la date des élections. Pourquoi donc renvoyer le gouvernement avant les élections ? »

- «Le Roi en a ainsi décidé », me fut-il répondu.

Mais, il ressortait de l'entretien que l'opposition des autres partis politiques était telle, que maintenir le gouvernement en place, pendant les élections, eût été une manière de le favoriser⁹. Alors, on préféra «favoriser» une autre équipe. Pourtant, dans le fond, l'adoption du scrutin uninominal au lieu du scrutin de liste préconisé par le Parti de l'Istiqlal et par l'UNFP, visait à restaurer le pouvoir de ce qu'on appelait les «élites locales», en maintenant les structures rurales traditionnelles sur lesquelles s'appuyait la politique du protectorat. Les résultats des élections, favorisant ainsi le monde rural, feraient apparaître, des tendances conservatrices, sinon franchement réactionnaires.

fondation abderrahim bouabid écrits

documents

- «Et le président du Conseil ? » demandai-je.
- «C'est le Prince héritier, moi-même. »

Cette «révélation» m'avait profondément étonnée. J'en avais entendu parler, mais sans y croire.

- «Mais, Altesse, je n'arrive pas à y croire », dis-je.

«Je ne vois pas, un Prince héritier, premier conseiller de S.M., se mettre à la tête du gouvernement, sauf dans des circonstances vraiment exceptionnelles. Car «gouverner», comme on le dit «c'est choisir». Vous aurez donc à choisir, en engageant votre responsabilité politique, entre telle orientation ou telle autre, sur les plans de l'économie, du culturel, du social et en matière de politique étrangère...Un homme politique ordinaire engage toute sa responsabilité politique, quand il fait un choix. S'il réussit dans son entreprise, il n'aura fait que ce que sa conscience, son analyse de la situation, lui auront dictées. S'il ne réussit pas, il n'a plus qu'à démissionner, à être renvoyé, par l'arbitre suprême, S.M. le Roi. Tel est le système, ou la règle du jeu, même dans une démocratie encore imparfaite, comme la nôtre... »

«Par définition, un Prince héritier, représentant la continuité du régime de monarchie, ne saurait engager sa responsabilité politique », ai-je ajouté.

«Vous ne pourriez pas être sanctionné...Et que ferait l'opposition dans une telle situation ? Si elle exprimait son désaccord, sur quelque mesure que ce soit, ce serait d'abord contre le Prince héritier, car cette qualité resterait malgré tout prédominante. Je ne fais pas du juridisme, j'essaie d'envisager des situations concrètes. Non, en toute franchise, je ne comprends pas les raisons qui vous amènent à assumer la présidence du gouvernement... »

- «J'ai bien pesé, me dit-il, le pour et le contre. J'ai prévu les objections que tu ferais...Mais la décision est prise...Et si S.M. le Roi et moi-même avons pensé à ta participation, c'est pour faire en sorte que la nouvelle équipe soit représentative de toutes les tendances... Ne crois surtout pas que je suis opposé à toutes les mesures que tu as prises...Dans le fond, je suis moi-même socialiste. »
- «Vous pourriez l'être en tant qu'homme, en tant que citoyen. Vous ne pouvez pas l'être en tant que Prince héritier...Quant à ma participation personnelle, elle compte si peu. D'ailleurs, comment pourrais-je concilier des conceptions personnelles, face à des conceptions radicalement opposées affichées par les autres. Je suis un militant, au service d'une cause à laquelle je crois. Je ne suis pas un politicien carriériste...»- «Bien, je rendrai compte à S.M. de cet entretien. D'ailleurs vous serez appelé en consultation, suivant l'usage» L'entretien était pratiquement terminé.

Nous faisions quelques pas dans le jardin. Et au moment de prendre congé, il me dit ceci :

- «Tu ne me comprends pas, Abderrahim. Mais, en tant qu'ami, je vais te le dire : tu ne vois en moi que le Prince héritier. Or, je suis également un militant, un homme, comme toi. J'ai l'ambition de jouer un rôle dans la vie de mon pays. Tu sais, mon père est jeune encore. Je ne veux pas attendre de porter un «dentier» pour lui succéder... Voilà le fond de ma pensée...».

Et, dit-il en souriant, « peut-être prendras-tu le train en marche, un jour. Qui sait ? »

Etaient-ce déjà les prémisses d'un revirement, d'un retour à la conception d'une monarchie absolue, fondant ses justifications sur la division des partis politiques, et sur la volonté du monde rural ; volonté exprimée par les nouveaux notables, les fils et les parents des caïds et pachas, anciens serviteurs de l'administration du protectorat ?

La suite des événements allait montrer que telle était bien l'orientation. Le 26 mai, Mohammed V commençait à procéder aux consultations pour la constitution de la nouvelle équipe. Ce fut une simple formalité, le tout ayant déjà été réglé quelques jours auparavant.

Mais, toutefois avec une modification par rapport au plan initial. Certaines personnalités parmi les ministrables, dont Abdelkrim Benjelloun, avaient insisté auprès du roi, pour qu'il prit lui-même la présidence du Conseil. Le Prince héritier ne serait que le Vice-Président.

Les représentants de l'Istiqlal, du Mouvement populaire et autres indépendants étaient là. Je fus le premier appelé. Sa Majesté me paraissait quelque peu contrariée, presque résignée. Elle m'apprit, qu'elle était au courant de mon entretien avec le Prince Moulay Hassan. Très succinctement, je lui exprimai mon profond regret de ne pas accepter l'offre qui m'était faite, pour les raisons exposées à son fils.

Mais sans faire mention de la dernière phrase, dite par ce dernier, à la .n de l'entretien.

Sa Majesté voulut bien me dire sa satisfaction de l'action que j'avais pu mener, tant dans les négociations pour l'indépendance du pays, que dans la gestion de l'Economie et des Finances, le tout, durant presque six années, sans interruption.

- «Le pays aura besoin de la contribution d'hommes comme vous, et je ne manquerai pas, le cas échéant, de faire appel à votre contribution, » m'a-t-il dit.
- «Je resterai à la disposition de Votre Majesté et de notre pays, même à titre officieux... »

Enfin de matinée, la nouvelle fut officiellement diffusée. Le Prince héritier était Vice-président du Conseil¹⁰, réunissant autour de lui, les représentants des diverses tendances de l'opposition.

Quelques jours après, le Prince héritier, Vice-président du Conseil, devenait délégataire de tous les pouvoirs du président du Conseil, et nommait Ahmed Réda Guédira, directeur général de son cabinet. Cet homme habile, intelligent, sans passé patriotique devenait ainsi l'homme-clé de la nouvelle équipe. II puisait son autorité de la confiance que lui faisait le Prince-président. Il était catalogué, par les dirigeants du mouvement national, surtout durant les années 1950-55, parmi la «nouvelle jeunesse» sur laquelle comptait le protectorat. Il avait fait partie d'un petit groupe d'intellectuels à Rabat, dirigé par Mohammed Rachid Mouline. Cet homme, de culture solide, patriote sincère et même parfois intransigeant, était le rival irréductible de Mehdi Ben Barka. D'où son antipathie pour l'Istiqlal. Devenu, en 1949-50, directeur de l'imprimerie royale, il avait amené dans son sillage, Guédira, qui alors .t la connaissance du Prince Moulay Hassan.

En 1952, dans la foulée de la grande purge, Mouline avait été placé en internement, dans des conditions particulièrement dures. Il en avait souffert physiquement et psychologiquement. Il n'avait pas pu se remettre, du point de vue santé, de cette épreuve. Et c'est ainsi que Guédira, qui n'était que son ombre, s'était retrouvé dans l'entourage du Prince, en 1955, au retour de l'exil de la famille royale.

Sa biographie, visiblement trop soignée par ses amis français du Maroc, mentionnait entre autres, qu'il était le défenseur des nationalistes devant les tribunaux. Cette référence est en apparence exacte. Il avait défendu quelques militants, mais à sa manière, demandant surtout l'indulgence des magistrats. Sans jamais faire le procès du protectorat, sans jamais défendre la cause de ses clients, comme le faisaient d'autres avocats français, avec courage, au risque de leur vie.

En décembre 1955, quand il avait fallu constituer le premier gouvernement, dans les conditions prévues par les accords de la Celle-Saint-Cloud, j'avais dû céder à l'insistance du Prince Moulay Hassan, pour qu'il eût le poste de ministre d'Etat, en tant qu'indépendant.

- «C'est un ami, je réponds de lui » me dit-il pour me rassurer. La direction du parti était scandalisée.
- « Alors l'attentisme est plus payant que l'engagement ? » me disait-on de partout !

 Dans le climat d'allégresse de l'époque, j'étais loin, peut-être naïvement, de déceler chez cet homme, ses aptitudes à l'intrigue sournoise, et surtout ses sentiments de hargne à l'égard des dirigeants du parti.

Au cours des négociations à Paris, en février 1956, il sut ne pas être encombrant. Plutôt effacé, et chargé d'être en relation avec la presse, ce qui gênait dans son travail Abdellah Ibrahim, alors secrétaire d'État à l'Information. Quant à Mohammed V, peut-être par intuition, il avait toujours eu la plus grande méfiance à son égard.

Il l'admettait, parce que soutenu par son fils, mais à contrecoeur.

Dès la formation de la nouvelle équipe ministérielle, le roi prit comme directeur général de son cabinet Mohammed Aouad, homme intègre moralement et matériellement.

Il allait se trouver, avec sa noble candeur, confronté presque quotidiennement à Guédira, directeur général du cabinet du Prince. La tension était extrême, entre les deux hommes, et de notoriété publique. A la mort de Mohammed V, ce fut Guédira qui l'emporta, par la force des choses.

Le trait marquant, et quelque peu affligeant, était de voir les dirigeants de l'Istiqlal abandonner toute attitude de simple dignité devant le nouveau maître du jeu qu'était Guédira. Et celui-ci ne manquait aucune occasion pour le leur faire sentir.

Ils étaient, sans exception, à ses ordres. Même Allal El-Fassi, avec son passé, ses susceptibilités, était contraint dans la presse de son parti de faire l'éloge de l'intelligence politique du directeur du cabinet du Prince. Parfois, il attendait deux heures, dit-on, avant de pouvoir bénéficier d'un entretien avec Guédira.

L'Istiqlal avait été très profondément marqué par la scission de 1959, scission dont il avait une large part de responsabilité. L'émergence de l'UNFP, le dynamisme de ses militants, soutenus par la grande majorité des masses populaires politisées, lui faisaient peur. L'invective et la haine aveugle l'emportaient sur toute autre considération¹¹. L'alliance avec les indépendants, le Mouvement populaire, le PDC¹², toutes tendances qu'il n'avait cessé de récuser, devenait sa stratégie privilégiée, qu'il se croyait capable de maîtriser. Cette singulière stratégie, qui n'était finalement qu'un leurre, était présentée à ses militants ou sympathisants comme une relance du pacte Mohammed V - Parti de l'Istiqlal, des années 1944-55. Il expliquait, mais sans convaincre, qu'il acceptait d'être dans une nouvelle coalition, pour la mise en place des institutions démocratiques, et en particulier d'une constitution, mais sans préciser si celle-ci serait ou non l'œuvre d'une constituante élue au suffrage universel.

Les premières élections locales

A peine installé le 26 mai 1960, le nouveau gouvernement décidait, tambour battant, que les élections communales et municipales auraient lieu le 29 mai, bien entendu au mode de scrutin uninominal. Tout avait été préparé par Driss M'hammedi, avec la collaboration des assistants techniques français, durant le précédent gouvernement, et pratiquement à son insu. La manoeuvre politique éclatait au grand jour : notre gouvernement avait été renvoyé, avant terme, c'est-à-dire avant le déroulement des élections, comme cela avait été promis lors de son investiture, pour laisser à la nouvelle formation l'avantage de l'opération.

Opération-surprise, afin de prendre au dépourvu l'UNFP. Il était scandaleux, à tous les points de vue, de fixer au 29 mai la date des élections, trois jours après la constitution de ce gouvernement, installé le 26 mai.

Alors que les lenteurs et les tergiversations voulues avaient duré plus d'un an. Malgré son impréparation à la consultation, l'UNFP avait décidé la participation. Non pas tellement pour les résultats, mais essentiellement pour que la campagne électorale fut une occasion pour dénoncer l'orientation anti-populaire des nouveaux gouvernants, expliquer nos choix au niveau des communes et municipalités, et provoquer une prise de conscience des problèmes concrets.

Le découpage avait été effectué par les services centraux et locaux du ministère de l'Intérieur en partant de considérations ethniques, le plus souvent. Quant à l'établissement des listes électorales, il avait été fait par les gouverneurs et leurs subordonnés, presque sous aucun contrôle. Et comme l'état-civil était encore embryonnaire, n'existant pas dans des dizaines de communes, les listes électorales officielles avaient été faites, surtout dans les campagnes, suivant les instructions et le bon vouloir politique de l'administration de l'Intérieur. Aucune possibilité pratique d'en vérifier l'authenticité.

Il était quasiment impossible à l'UNFP de désigner en quelques jours près de 10 200 candidats. Pour l'Istiqlal, partenaire de la coalition et partant de la manoeuvre politique, il y avait eu plus de possibilités, grâce à ses *caïds*, *chioukhs* et *moquadimines*, de présenter des candidatures avec l'approbation du ministère de l'Intérieur. Quant au Mouvement populaire, c'était à l'administration centrale ou locale de faire leur travail à sa place, étant donné l'absence quasi totale de toute implantation dans les campagnes, qu'il prétendait pourtant représenter.

Avec tant soit peu d'objectivité, il était clair de constater que la coalition gouvernementale, le ministère de l'Intérieur avec le réseau de ses agents locaux, étaient mobilisés, avec des moyens matériels et financiers, pour faire échec à l'UNFP.

Et pourtant, en dépit de toutes ces conditions défavorables, en dépit de l'hostilité ouverte de l'administration, et enfin en dépit des falsifications pratiquées sans la moindre décence, les résultats obtenus par notre parti étaient incontestablement les plus frappants. Les plus grandes municipalités de Rabat, la capitale, Casablanca, Agadir, Tanger, Kénitra, etc...étaient emportées par l'UNFP à une écrasante majorité.

Dans les communes rurales, où il nous a été possible de présenter des candidats, grâce au dynamisme des jeunes, des militants de la résistance et de l'armée de libération, les résultats, quoique limités, étaient autrement significatifs. Officieusement, on nous attribuait sur l'ensemble près de 2500 conseillers élus.

La réalité, suivant notre propre enquête, se situait entre 2800 et 3000 élus. A l'Istiqlal, on avait attribué près de 4200 élus, mais surtout dans les communes rurales. Il s'est avéré par la suite, qu'une grande partie de ces élus étaient plutôt des sympathisants, plus proches de l'administration. Les élus, dits indépendants, près de 2000, n'étaient en réalité que des agents de l'administration, désignés presque tous, surtout dans des communes éloignées, sans listes électorales, ni candidats adverses. Quant au Mouvement populaire, censé représenter le monde rural, il ne put obtenir que 700 élus, et encore grâce à l'intervention directe de l'administration. Enfin, il avait été attribué au PDC moins de 200 conseillers.

Cette première consultation, entachée d'irrégularités flagrantes et multiples, sous la direction d'un gouvernement fondamentalement hostile à notre parti, avait démontré que le Maroc nouveau, démocratique, aspirant à des réformes de structures, pour son plein développement économique, social et culturel, était une réalité contraignante. La jeunesse, urbaine et même rurale, les travailleurs, les cadres, les petits paysans sans terre,

les petits et moyens commerçants et artisans, toutes ces catégories sociales, avaient bien opté pour les options et l'orientation de l'UNFP.

Un cas, typique, cité parmi tant d'autres : dans l'une des circonscriptions de Rabat du quartier Souissi, où résidaient les plus hautes personnalités du régime _ la grande bourgeoisie commerciale et industrielle _ M'hamed Douiri, dirigeant de l'Istiqlal et ministre des Finances, s'était présenté comme candidat. En face, l'UNFP avait présenté un modeste artisan charbonnier nommé Laouinat. Le Prince président avait tenu, au cours de la campagne, en compagnie du candidat Douiri, à faire le tour de la circonscription, apportant ainsi son appui au ministre des Finances. Résultat : le candidat Laouinat a été élu, à une très grande majorité.

Les résultats des élections communales donnaient également lieu à des observations, qui ne manquèrent d'être soulignées :

- Parmi les élus indépendants, du mouvement populaire ou même de l'Istiqlal, de nombreux anciens caïds, chioukhs et moquadimines, qui avaient été les agents de l'administration du protectorat, contre le mouvement nationaliste et le roi Mohammed V, revenaient en force sur la scène politique. A défaut de dégager ce qu'on appelait de «nouvelles élites rurales», le ministère de l'Intérieur avait favorisé et encouragé leur candidature. Le monde rural du protectorat avait été hérité par la nouvelle équipe ministérielle.
- Le dahir du 23 juin 1960, confirmant celui de septembre 1959, définissait le statut des conseils communaux, en leur octroyant notamment la personnalité morale et l'autonomie financière. Mais les tutelles et les obligations prévues étaient faites pour ôter toute initiative, toute marge d'action aux conseils communaux. Ainsi, le président n'avait pas de pouvoir réglementaire, ni de pouvoir de police. Il ne pouvait pas même se mettre en rapport direct avec les services locaux, comme ceux des travaux publics ou de l'équipement rural.

Seuls les *caïds* avaient de telles attributions. Les agents de l'administration locale relevaient de leur seule autorité. Ils étaient aussi officiers de l'état-civil et de police judiciaire.

L'esprit et même la lettre de la réforme du protectorat de 1951, avaient été repris par le ministère de l'Intérieur. Les présidents et conseillers communaux, n'avaient plus, comme les «jemaâ administratives», que le rôle effacé d'organes de consultation. Ils étaient éloignés de la gestion et des responsabilités.

Les conflits de compétence entre *caïds* et élus, ne tardèrent pas à se généraliser. Le caractère trompeur de la soi-disant décentralisation démocratique éclatait partout. On avait proclamé, à maintes reprises, qu'on voulait faire des conseillers élus, des gestionnaires responsables et même dépolitisés. L'intention réelle, par le truchement de la tutelle administrative, était d'en faire de simples figurants dociles. Comme au temps du protectorat : le *caïd* devenant le nouvel officier des Affaires indigènes, avec ses prérogatives, ses *moghaznis*, sa ville et ses galons.

• Le 17 septembre 1960, une nouvelle circulaire donnait de nouvelles instructions a.n de vaincre toutes les velléités de réticence : le corps des agents de l'Intérieur était épuré de tous les gouverneurs ou *caïds*, soupçonnés de sympathie à l'égard de l'UNFP, de l'armée de libération et de l'Istiqlal. Bekkaï était alors ministre de l'Intérieur. Pour donner une certaine implantation au Mouvement populaire, ce fut Ahardane et Khatib qui proposaient les noms des nouveaux *caïds* à mettre en place, généralement choisis parmi les originaires de la région. Et ainsi s'opérait l'encadrement des élus, c'est-à-dire leur mise au pas.

La Chambre Constitutionnelle

Au moment de l'investiture du nouveau gouvernement, Mohammed V annonça qu'une constitution serait élaborée avant la ,n de l'année 1962¹³.

Le 27 août 1960 fut annoncé la création d'un organisme, appelé comité ou chambre constitutionnelle, chargé d'élaborer un projet de constitution. Celui-ci serait d'abord soumis à l'approbation du monarque, qui se réservait le droit de la rejeter, ou de la faire réviser. Ensuite, dans une seconde phase, le projet approuvé par le roi ferait l'objet d'un référendum populaire direct.

L'idée de confier l'élaboration d'un projet de constitution à un organisme *ad hoc* n'était pas nouvelle. On en parlait déjà depuis plusieurs mois.

Cependant, l'annonce officielle de sa création appelait les remarques suivantes :

- 1) Le roi, approuvé par le parti de l'Istiqlal, avait décidé de renoncer au principe de l'élection au suffrage universel d'une assemblée nationale constituante. La même attitude avait été adoptée par le PDC. Seule l'UNFP maintenait sa position.
- 2) Cependant, le roi manifestait sa volonté de mettre un terme à une situation provisoire, qui n'avait que trop duré.

Un dahir en date du 4 novembre 1960 instituait la création de la dite Chambre Constitutionnelle. Puis un autre dahir, en date du 11 novembre 1960, donnait la liste des 76 premiers membres de la Chambre. Quarante d'entre eux étaient nommés parmi diverses personnalités (oulémas, professeurs etc...), et des dirigeants des partis politiques de la coalition gouvernementale, à l'exception des dirigeants de l'UNFP. Les quarante personnalités sus-indiquées étaient nommées par le roi. Les trente-six autres représentaient les seize provinces du pays : quatre représentants pour chacune des provinces de Rabat et de Casablanca, et deux pour chacune des autres provinces.

L'exclusion de l'UNFP était, apparemment, motivée par le refus du parti de participer à un tel organisme. En fait, les partis politiques de la nouvelle formation gouvernementale ne pouvaient que se réjouir de cette mise à l'index.

La première séance de cette chambre eût lieu, très curieusement le 7 novembre 1960, c'està-dire avant la publication au Journal Officiel de la liste des membres.

Ces derniers devenaient 78, au lieu de 76, prévu par le *dahir* paru le 11 novembre 1960. Comme il fallait un président pour diriger les débats, Allal el-Fassi présenta sa candidature. Il fut élu à une large majorité, paraît-il. Le choix du président de l'Istiqlal provoqua immédiatement la démission des membres du Mouvement populaire et ceux du PDC. Mohammed Ben Hassan El Ouazzani et Mahjoubi Ahardane, suivis de leurs amis, quittèrent la séance.

Le spectacle n'était pas beau à voir, et la confusion était totale. Le plus frappant était l'attitude délibérément arrogante d'un personnage comme Mahjoubi Ahardane.

Cet ancien officier de l'armée française, hier encore insignifiant, presque falot, a été utilisé, depuis l'indépendance comme l'un des porte-parole de la tendance berbère, plus spécialement anti-fassie. Les derniers résultats des consultations communales témoignèrent de son insignifiance et de son incapacité totale à s'implanter dans le monde rural, cela malgré l'aide de l'appareil administratif et les subsides dont il bénéficiait largement. Il devait tout au palais royal. Et c'est cet homme-là qui avait été choisi pour «casser» dès sa naissance une institution, certes préfabriquée, mais tout de même créée par Mohammed V.

Il eut été normal qu'il fût renvoyé par le roi, que le Prince héritier, Vice-président et délégataire de tous les pouvoirs, le rappela, tout au moins, à l'ordre. Aucune mesure ne fut prise à son égard. Et il n'échappa, à personne, que l'ancien petit caïd d'Oulmès, hier sous le protectorat sans envergure et sans audace, disposait aujourd'hui de hautes protections. Car, les pantins ne gesticulent pas tout seuls.

On a dit que Mohammed V avait été profondément peiné. Ce que l'opinion répétait partout, c'était qu'un climat de tension, de suspicion, devenait de plus en plus grave au sein de l'équipe gouvernementale.

Quant à l'Istiqlal, il avait encaissé le camouflet sans manifester de réaction. Après avoir abandonné le projet d'une assemblée constituante dont il faisait l'une de ses revendications essentielles, il abandonnait, de nouveau, le projet d'une chambre constitutionnelle dont tous les membres étaient nommés. La seule position à laquelle il s'accrochait, quel qu'en fut le prix, était de se maintenir dans l'équipe gouvernementale. La même attitude devait rester la sienne, au sujet notamment des bases militaires françaises. Ce fut Mohammed V qui fut vigilant et exigeant vis-à-vis de son propre gouvernement. Un incident assez caractéristique eût lieu à ce sujet. Le siège de l'état-major des troupes françaises se trouvait, en plein centre de la capitale, au milieu des ministères marocains. Son évacuation traînait de délais en délais. Mohammed V, accompagné de membres de son cabinet, et d'un détachement de troupes des FAR, dut se rendre lui-même au siège de cet état-major et en prit possession en y hissant le drapeau national. Il avait ainsi marqué un désaveu spectaculaire au gouvernement.

A l'UNFP, l'éclatement de la chambre constitutionnelle avait provoqué une surprise amusée. Certains dirigeants y trouvaient la confirmation de l'analyse, plutôt

superficielle et attentiste, qu'ils faisaient de la situation : pour eux, c'était le signe évident de la déliquescence, d'une dégradation qui ne pouvait que s'accentuer.

Alors?

Alors, on attendrait que tout s'écroule morceau par morceau. Et nécessairement, on aurait de nouveau recours à nous pour tenter de rehausser la situation...

En réalité, cette analyse masquait l'incapacité où se trouvaient les leaders de l'UNFP de constituer une direction véritable et responsable, de définir une stratégie en rapport avec les données réelles de la situation.

Il est exact que l'UNFP disposait d'un large courant d'appui populaire, de potentialités qui demandaient un minimum d'organisation. Mais Mehdi Ben Barka restait à l'étranger. Abdallah Ibrahim s'était enfermé chez lui, se limitant à quelques rencontres de temps à autre. Mahjoub Ben Seddik oeuvrait en sorte que les militants de l'UMT, et l'ensemble de la classe ouvrière, ne dépendent que de ses propres directives, de sa seule volonté. Abderrahman Youssou., Mohammed Basri et moi-même avions essayé d'organiser des rencontres de travail avec les militants disponibles. Nos réunions avec Mahjoub et A. Ibrahim, quand elles avaient lieu, ne débouchaient à mon sens, sur aucune décision claire, communément admise...En fait, il y avait autant de vues et d'analyses que de personnalités dans la direction.

Finalement, les hommes politiques venant du PDI, tels Abdelhadi Boutaleb et Ahmed Bensouda, nous firent savoir qu'ils rompaient avec l'UNFP pour prendre leur liberté d'action. Avaient-ils fait l'objet de pressions, de chantage même, de la part de certains agents du pouvoir ? Ce n'était nullement exclu.

Leur départ ne créait pas de vide. Bien au contraire il contribuait à une clarification au sein du parti. Leur présence donnait lieu à bien des interrogations de la part de nombreux militants de la base.

Au lendemain du 20 mai 1960¹⁴, lorsqu'on essayait de circonscrire les différentes analyses, pour les ramener à l'essentiel, on aboutissait à cette conclusion : le problème primordial, essentiel, était celui de la démocratisation de la vie nationale.

Pour l'UNFP, cette démocratisation ne pouvait se faire que par l'élection d'une assemblée nationale constituante qui devait conférer au peuple la pleine souveraineté. Ce qui n'était qu'un moyen, prit valeur de dogme, tellement ce mot d'ordre avait été dit et répété. Comme si une constituante pouvait avoir le pouvoir miraculeux de décréter les options, et les voies et moyen de les mettre en application.

On pouvait même se demander si tous les cadres ou même les dirigeants croyaient, avec une réelle conviction, que seule la voie de la constituante était celle de la démocratisation. Car, pour certains militants, surtout parmi ceux qui venaient des organisations de résistance, s'accrocher à cette position était pour eux une manière de remédier à une frustration : car l'exigence d'une constituante n'avait pas été formulée lors des années de luttes de 1951-55. Pour d'autres cadres, le maintien de cette exigence conférait à l'UNFP une sorte de spécificité, qui la démarquait des autres tendances politiques.

Personnellement, et surtout à partir de 1960, il me paraissait stérile, paralysant, de continuer de s'enfermer dans cette position.

Il paraissait en effet impensable, sauf événement imprévu, qu'une monarchie qui avait la légitimité historique, confirmée et renforcée par les luttes anti-coloniales, acceptât de se démunir de toutes prérogatives, pour les confier, de plein gré, à une assemblé nationale élue. Les structures sociales du Maroc, en particulier celles du monde rural, qui représentaient 80% de l'ensemble de la population, n'y étaient nullement préparées.

Le principe d'une démocratisation n'était même pas admis par certains dirigeants politiques. Ainsi Driss M'Hammedi, ministre de l'Intérieur, et longtemps considéré par l'UMT comme l'un de ses sympathisants, se moquait totalement, et parfois publiquement des idées démocratiques. Pour lui, l'ensemble du monde rural, et même une grande partie des populations urbaines, ne demandait qu'à être bien gouvernés, et pour cela il faisait confiance au roi.

Mais laissons le point de vue de M'Hammedi, qu'il n'était d'ailleurs pas le seul à soutenir.

Il y avait une donnée historique, fondamentale, que certains feignaient d'ignorer. La libération du Maroc de la présence étrangère, a été l'oeuvre commune, conjointe, du mouvement national, des masses populaires et de Mohammed V, incarnant dans le sens plein du terme les aspirations de tout un peuple. On le sait, c'est très souvent l'inquiétude qui porte les peuples au culte des chefs. Au Maroc, l'inquiétude d'hier aussi bien que la reconnaissance, après la libération, continuaient à porter le peuple Marocain à la vénération de son souverain.

C'est pourquoi j'avais maintes fois soutenu un point de vue, jugé à l'époque plutôt «réformiste»: la démocratisation des institutions ne pouvait se faire qu'en accord avec le détenteur de la légitimité historique. A mon sens, c'était la seule démarche véritablement révolutionnaire.

Je voyais dans la constitution d'une «chambre constitutionnelle» l'organisme susceptible, de conjuguer les volontés, à force d'explications et d'efforts.

Les résultats seraient loin d'être parfaits. Mais la voie serait ouverte pour que l'esprit démocratique entre dans les moeurs, la vie quotidienne, à l'échelle locale, régionale et nationale. Nous préconisions une constitution-programme, plutôt qu'une constitution formellement juridique, se limitant à organiser les rapports entre le roi, le gouvernement et l'assemblée élue. Le principe de cette constitution-programme aurait été difficile à rejeter en bloc : parce qu'il prévoirait la consolidation et l'édification de l'indépendance économique, porterait sur des options, telle la nécessaire réforme agraire, une politique de l'enseignement et de l'éducation, l'institution et le développement d'un secteur public ou semi public, seuls à même d'assurer un minimum d'accumulation pour l'investissement, etc... Les débats auraient porté sur des problèmes de fond.

Je regrettais personnellement la mise en veilleuse de cette chambre constitutionnelle.

J'étais persuadé que Mohammed V accepterait la relance de cette institution, si nous prenions l'initiative de cette relance, moyennant certaines conditions ou corrections. J'avais même donné une interview à R. Barrat, pour *Afrique-Action*, dans ce sens. R. Barrat avait donné, à cet entretien, le titre «*Comment sauver la monarchie* ?¹⁵». Je n'étais pas d'accord sur le titre, car il s'agissait plutôt de la mise en place d'un processus de démocratisation, de sortir du blocage dans lequel nous nous trouvions tous. Cette prise de position, rendue publique, fut diversement accueillie par les dirigeants de l'UNFP.

La suite des événements allait, hélas, se charger de prouver qu'une telle orientation était celle qui correspondait aux données de la conjoncture.

DE MOHAMMED V A HASSAN II

FÉVRIER-MARS 1961

Echange avec Ben Barka sur les institutions

Nous revenions de Dampierre, dans la banlieue de Paris. Nous avions déjeuné, chez Robert Barrat, avec François Mauriac, Georges Suffert et quelques autres amis. Nous avions à peine parlé de la situation au Maroc; plutôt de De Gaulle, de la guerre d'Algérie. J'avais dit à François Mauriac :

- « le Général de Gaulle est seul capable de négocier avec le FLN, Mendès-France lui-même le pense, et nous presse de le voir. Personne n'est capable de mettre fin à cette guerre, et l'opinion française l'approuvera, dans son immense majorité. »
- « Il vous a dit cela, me demanda François Mauriac. Au fond, cela ne m'étonne pas de sa part... » Puis, il se pencha vers moi, et de sa voix cassée, il ajouta :
- « Vous avez vos problèmes avec votre Prince héritier au Maroc. Moi, j'ai aussi mon Prince, mais sans vos problèmes. C'est de Gaulle. »

Puis vers seize heures, nous avions pris congé de nos amis, pour retourner à Paris, par l'autoroute de l'Ouest. J'étais à côté de Mehdi Ben Barka qui conduisait et Mehdi Alaoui à l'arrière. Reprise de nos interminables discussions sur les voies et moyens de mettre en place un régime démocratique. Mon point de vue était qu'un compromis était la seule voie, dans la conjoncture intérieure marocaine.

- «S'en tenir à l'exigence d'une assemblée constituante marocaine, élue au suffrage universel, serait une grave faute. Nous ne pouvons pas imposer, à un monarque populaire, plébiscité par l'ensemble du peuple à son retour d'exil, de confier la monarchie à une assemblée élue, même démocratiquement... Il ne pourrait jamais l'accepter... »

Et Mehdi de répondre :

- « C'est trop tard, on ne peut pas revenir en arrière... D'ailleurs, essaie d'en parler à Mahjoub et à l'UMT ».
- « Ce qui est trop tard c'est de vouloir refaire l'histoire. Lorsque l'occasion a été manquée, il est vain de vouloir la rattraper... Ce serait précisément tomber dans le piège de l'histoire... Quelle idéologie, quelle vision, avaient les résistants, les syndicalistes, le parti de l'Istiqlal etc... dans les années 1952-55 ? Aucune. Les seuls mots d'ordre étaient le retour de Mohammed V, et même l'indépendance nationale ne venait qu'après...

Repères chronologiques 1961

- 26 fév. : Décès de Mohamed V.
- 3 mars: Investiture de Hassan II, qui prend la tête du 6ème gouvernement.
- 8 mars: Hassan reçoit en audience Basri, Bouabid et Youssou..
- 10 mars: R. Guédira directeur général du cabinet royal, et du chef de gouvernement, ministre de l'Agriculture, de la Défense, de l'intérieur et ministre de Affaires étrangères par intérim.
- 13 mars: Date de signature du mémorandum UNFP signé Youssou. Et présenté au Roi Hassan II.
- 2 juin : Hassan II préside le gouvernement.
- 17 juin : Conseil national de l'UNFP et communiqué appelant à la mobilisation.
- 6 Juillet : Protocole algéro- marocain sur le contentieux frontalier.
- Mai 1962 : Retour de Ben Barka au Maroc

fondation abderrahim bouabid écrits

documents

Non, à mon sens, à l'heure actuelle, cette idée de chambre constitutionnelle est à reprendre. On pourrait négocier au sujet de sa composition, de ses pouvoirs.

Mais elle me paraît un compromis susceptible de nous sortir de l'impasse... Mais continuer de lutter pour une constituante, en laissant de côté les problèmes fondamentaux de l'économie, des questions sociales et culturelles, sans parler des bases étrangères, ou de la politique de non-dépendance... La « constituante » est un blocage... Car, qu'on le veuille ou non, l'origine du pouvoir est entre les mains de la monarchie...

Crois-tu que l'UMT et ses dirigeants soient capables de mobiliser la classe ouvrière pour la «constituante»? Non, ils pensent laisser pourrir la situation, et de ce pourrissement naîtrait la lumière, et viendrait le grand soir! C'est du vide, du creux!».

Mehdi restait silencieux. L'autre Mehdi également, voulant plutôt se garder d'intervenir.

- «Vois-tu, Mehdi, cette assemblée consultative que tu as présidée près de deux ans... eh bien, malgré tout, elle avait animé une vie publique... Le plan y a été discuté, des options y ont été explicitées, des recommandations votées sur des problèmes nationaux importants... Pourtant, elle a été critiquée, considérée comme un organe fantoche... Le résultat a été, dans l'ensemble, assez positif. Une assemblée, cette fois-ci élue dans le cadre d'une constitution élaborée en accord avec le roi, pourrait être promise à un rôle autrement plus important... Donc, à mon sens, un cadre de démocratie, même incomplète, pour entreprendre la lutte pour le développement... Enfin, dis-je, la pire des situations qui pourrait survenir, c'est la disparition ou l'éloignement de Mohammed V.... ».

Je ne savais pour quelle raison j'avais exprimé ce pressentiment. Étant à Paris, depuis déjà plusieurs jours, je ne savais pas que Mohammed V devait subir une opération, ce jour là même.

Nous poursuivions notre route vers Paris, et vers 17h30 ou 18h, Mehdi tourna le bouton de la radio pour les dernières nouvelles. La première nouvelle annoncée, était le décès de Mohammed V, à la suite d'une opération bénigne, pratiquée en début d'après-midi.

Nous restions silencieux, .gés. Puis, Mehdi Ben Barka me demanda:

- «Tu savais qu'il allait se faire opérer, aujourd'hui?»
- «Non », répondis-je.

Une nouvelle page s'ouvrait, dans l'histoire de notre pays.

La disparition du roi Mohammed V

A l'hôtel, j'avais déjà plusieurs messages de Rabat, de Paris même, de la part de la presse. Je décidais donc de rentrer, le lendemain. Puis j'adressais aussitôt un message télégraphique à S.M. Hassan II où je rappelais, entre autres, le devoir de tous les Marocains de « rester fidèles à l'école de Mohammed V ».

Fait remarquable : presque toute la presse française avait accueilli très favorablement l'avènement de Hassan II. Revirement qui pouvait paraître plutôt curieux, mais dans le fond explicable. Les gouvernants français, les Français du Maroc, avaient une sorte de mauvaise conscience, qui persistait malgré tout, vis à- vis de Mohammed V victime du coup de force d'août 1953... Sa disparition, si regrettable fut-elle, ouvrait une ère nouvelle dans les rapports franco-marocains. Son fils, qui auparavant était peu aimé, devenait un «homme nouveau», plus dégagé de ses attaches avec le mouvement national de libération. Sur le plan des conceptions économiques, il était partisan d'un capitalisme libéral...La grosse colonisation serait plus rassurée.

Du côté des rapports militaires ou de défense : la jeune armée marocaine, encadrée d'officiers et d'instructeurs français, serait appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie intérieure marocaine, et un rôle non moins important vis-à-vis de la guerre d'Algérie, dont l'issue était encore imprévisible.

Mohammed V était plus porté à une plus grande solidarité maghrébine. Cette solidarité pourrait prendre d'autres formes, qui ne soient pas systématiquement hostiles aux Français d'Algérie, à la présence militaire française, etc.... A ce sujet, il ne fallait pas oublier que des dirigeants du FLN ou de l'ALN, proféraient parfois des menaces : s'ils étaient acculés par les énormes moyens de combat utilisés par l'armée française en territoire algérien, ils n'hésiteraient pas à étendre le champ de bataille au territoire marocain et tunisien. La guerre franco-algérienne deviendrait alors une guerre franco-maghrébine...Enfin, sur le plan culturel, un monarque bilingue, diplômé de l'université française, aurait une toute autre conception des rapports entre les deux pays...

Le décès de Mohammed V survint, au moment même où le président Habib Bourguiba effectuait son premier voyage officiel en France. Je lui rendis visite à l'ambassade de Tunisie, après son entretien avec le Général De Gaulle. Il semblait très satisfait de son séjour, et laissait entendre que la Tunisie était appelée à assumer toutes ses responsabilités, dans le conflit franco-algérien. Et il m'assura qu'il viendrait en personne, aux obsèques de Mohammed V, mais sans commentaires.

Le matin des funérailles, je fus reçu en audience officielle, pour la première fois, par S.M Hassan II. J'observai le protocole que j'avais l'habitude de suivre avec son père. Il m'a remercié du télégramme que je lui avais adressé, en soulignant la conscience qu'il ressentait de la lourde succession qui lui était dévolue.

- « Nous avons été tous élevés à l'école de Mohammed V », me dit-il. « Je ferai tout, pour que nous restions fidèles. »

J'exprimai, à mon tour, l'espoir dans la poursuite de l'oeuvre d'édification d'un Maroc nouveau, démocratique :

- « Tous les hommes de ma génération ressentent une douleur profonde, comme une cassure. Personnellement, comme tant d'autres, votre père était le nôtre. Il a fait partie de ma vie, dès l'âge de vingt et un ans. Durant toutes les épreuves qu'il a affrontées, nous sentions sa présence permanente, dans nos coeurs, dans nos démarches, dans nos espoirs...Nous attendons beaucoup de vous, Majesté ».
- « Tu ne seras pas déçu, Abderrahim », me répondit-il. « L' homme qui est aujourd'hui sur le trône ne ressemble en rien au Prince héritier que tu a connu....Et puis, je souhaiterais que nous puissions nous voir, dans quelques jours, pour faire un tour d'horizon, plus complet ».

L'audience était ainsi terminée, et je devais le revoir pour poursuivre l'entretien¹⁶.

Le peuple marocain était en deuil, intensément ressenti. D'autant plus que l'annonce du décès avait provoqué la consternation générale, comme une catastrophe, un tremblement de terre. Personne ne savait que le monarque devait subir une opération. Puis vint la mort subite, incroyable, inattendue.

Ce n'est qu'après les funérailles que des informations commencèrent à filtrer, au compte goutte. Le communiqué diffusé par les médecins qui avaient pratiqué l'opération ou qui y avaient simplement assisté, était loin d'être d'une clarté totale. Il s'agissait bien d'une opération bénigne, banale, pratiquée couramment.

Le monarque aurait pu s'en passer, car il ne souffrait pas au point que l'urgence s'imposait. Alors, un accident malheureux, fatal. Mais quelle sorte d'accident ? Le docteur anesthésiste, un Suisse, était venu spécialement pour la circonstance.

Aucun contrôle n'avait été fait, par ses autres confrères, sur les produits utilisés, ni sur les doses. Plus que cela, les précautions habituelles, prescrites normalement pour agir en cas d'accident, n'avaient pas été prévues. Il n'y avait pas de cardiologue parmi l'équipe de médecins, et il avait fallu attendre plus d'une demi-heure, sinon plus, pour en découvrir un, à Mohammedia, c'est-à-dire à plus de 70 km de Rabat.

Trop tard, la réanimation était impossible.

Le médecin anesthésiste était reparti le lendemain dans son pays. Une enquête avait-elle été ordonnée ? Personne ne le sut. Et le caractère étrange de «l'accident» ne serait pas dissipé. Plus tard, après quelques semaines, deux professeurs français devaient déclarer qu'ils avaient été opposés à l'opération, et s'étaient abstenus d'y assister.

Hassan II sur le trône

Début mars, je reçus l'invitation de me rendre au palais royal. Je dus convaincre Abderrahman Youssou. et Mohammed Basri de faire partie de la délégation. Nous fûmes donc reçus en audience par le roi, qui nous demanda de développer, dans les grandes lignes, notre point de vue¹⁷.

J'avais, dis-je, pu convaincre Youssou et Basri d'être présents à cette audience. Mahjoub, et certains autres, avaient cette manie, parfois irritante, de soupçonner quelques ententes secrètes, quelques «complots» montés à leur insu, chaque fois que les circonstances m'amenaient à prendre une initiative. On ne pouvait pas dire que la confiance régnait.

Bref, je répondis, à peu près, en ces termes :

- « Majesté, le souci majeur de notre organisation¹⁸, est que notre pays entreprenne, dans la clarté, l'édification de son économie, de ses problèmes sociaux et culturels, ainsi que sa politique étrangère. De telles tâches demandent des débats, des explications, de manière que les choix, d'une étape à l'autre, soient des choix conscients.... Or, le cadre institutionnel fait encore défaut. D'autres organisations politiques pensent, pour des raisons diverses, que la grande majorité du peuple marocain n'est pas encore mûre pour la démocratie, qu'elle ne demande qu'à être gouvernée.

Nous pensons qu'il s'agit d'une très grave erreur d'appréciation. Le peuple marocain a tout de même montré, en dépit de ce que préconisaient les sociologues de la colonisation, sa grande maturité politique en résistant et en prenant les armes contre la présence coloniale.

Vous le savez, mieux que nous, que plus de 50% de notre population a moins de vingt ans. Chaque année, des centaines de milliers accèdent à la majorité : ils exigent des écoles, des hôpitaux, et surtout du travail. Et ces exigences s'adressent à toute la communauté, à l'État. D'où la nécessite inéluctable d'arrêter des options, en partant de la mobilisation de nos ressources matérielles et humaines. Et partant, d'où la nécessité de doter le pays d'institutions démocratiques, permettant aux représentants nationaux et librement élus, de prendre en toute conscience les options compatibles, en une certaine phase, avec nos moyens : et l'on dira, voici ce que nous ne pouvons envisager que dans des étapes ultérieures... »

- « Mais je suis pleinement d'accord sur cette orientation générale », dit le roi.
- « La démocratisation des institutions constitue le premier point, dans l'ordre des urgences. Mais c'est la façon dont elle doit se faire qui reste à définir.... »
- « Pour nous, Majesté, comme pour l'ensemble du peuple marocain, vous êtes l'incarnation de la continuité de l'institution monarchique. Vous êtes acteur et arbitre. Nous avons la conviction que l'élection d'une assemblée constituante ne peut que

vous mettre à l'aise, en tant que souverain. Le prestige du trône, dont vous êtes le gardien, n'en serait que plus grandi, plus assuré. Qu'il y ait des risques à éviter, nous sommes d'accord, que des procédures, des concertations soient prévues. Une constitution peut parfaitement être l'oeuvre conjuguée du souverain et de l'assemblée. Des domaines réservés peuvent se concevoir qui permettraient au souverain, gardien suprême des institutions, de pouvoir intervenir le cas échéant, d'exercer son arbitrage, et éventuellement de remettre le train sur les rails en cas de dérapage... »

Sans préciser sa pensée, Hassan II, a dit ceci:

- « Nous sommes presque à la .n du Ramadan. Pourquoi ne pas prévoir des élections générales, quelques jours après les fêtes de l'Aïd El Fitr »...
- «Mais, Majesté, lui dis-je, vous comblez trop nos voeux. N'est-ce pas trop court comme délai?»
- « Enfin, j'ai fait cette proposition pour vous dire combien je suis décidé à entreprendre la démocratisation de nos institutions. Maintenant, a-t-il ajouté, je vous demande de me soumettre le plus tôt possible, un mémoire écrit, résumant les conceptions que vous venez de développer. »

Ainsi pris .n cette première audience officielle après l'intronisation de Hassan II. Mes deux compagnons me chargèrent de rédiger un projet de mémoire. C'est ce que j'ai fait, me limitant aux grandes lignes des rapports entre la monarchie et l'assemblée élue. Je ne voulais pas le signer, après son adoption, préférant la signature de l'un des deux compagnons. Finalement Abderrahman Youssou. Avait accepté de le faire, bien entendu au nom de toute la délégation. Je ne me souviens pas si Mahjoub ou Abdallah Ibrahim avaient eu connaissance du texte. Mais, il était certain qu'ils avaient été informés de l'entrevue et des questions évoquées. Mehdi Ben Barka, qui avait décidé de rester à Paris pour une période indéterminée, avait également donné son accord. Quelques jours après, le mémoire fut déposé au cabinet royal¹⁹.

Et depuis, nous attendîmes des jours, des semaines. Aucune réponse ne nous parvint, pas même un accusé de réception. Pourtant, j'espérais une réponse, ou de nouvelles consultations. Je me disposais à convaincre mes camarades du parti que, tout compte fait, l'élaboration d'un projet de constitution par cette fameuse «chambre constitutionnelle» était tactiquement la meilleure procédure, faute d'autre voie.

Quant à l'élection d'une assemblée constituante, au suffrage universel, elle ne pouvait présenter que des risques certains. Il nous fallait nous rendre compte que près de 80% des électeurs étaient des ruraux. Sur ce corps électoral, les possibilités de pression, de manoeuvre du ministère de l'Intérieur étaient évidentes. Notre implantation, en tant que force politique,

était à peine à ses débuts. Dans de telles conditions, les élus à l'assemblée constituante auraient été en grande majorité des ruraux. A ceux-là se seraient joints une partie des bourgeois élus, par certaines circonscriptions urbaines. Nos conceptions progressistes, mais essentiellement théoriques ou abstraites, n'auraient pas eu de chance d'être adoptées, même par une majorité restreinte.

Tandis que dans une chambre constitutionnelle, où les partis politiques et les syndicats seraient représentés, nous aurions de meilleures chances de parvenir à des résultats. En tout cas beaucoup plus de chances que dans une assemblée dite constituante, à majorité d'élus ruraux.

Je m'étais même demandé à plus d'une fois, pourquoi le roi ne nous avait pas pris au mot, et accepté l'élection d'une assemblée constituante. Elle aurait adopté, sur l'essentiel, des conceptions conservatrices, à l'opposé de celles que nous préconisions.

L'UNFP était donc contrainte à l'expectative, faute d'initiative et d'imagination.

Et en attendant, le pouvoir mettait en place ses structures, ses hommes. La coalition Parti de l'Istiqlal, Mouvement Populaire, et autres indépendants, continuait après la mort de Mohammed V.

Le roi Hassan II nommait Ahmed Réda Guédira, comme Directeur général de son cabinet. Il lui confia par délégation, les pouvoirs dévolus au Premier ministre. En outre, il exerçait les fonctions de ministre de l'Agriculture, ce qui était un moyen d'être en prise directe sur le monde rural, et une grande partie des nouveaux propriétaires agricoles, dans la bourgeoisie. Après la mort de Bekkaï, le 14 avril 1961, qui était ministre de l'Intérieur, Guédira prenait en charge ce ministère.

NOTES

- 1. Cet épisode a donné lieu à plusieurs écrits. Parmi les plus récents nous retiendrons : I-Dalle : Les trois rois : la monarchie marocaine de l'indépendance à nos jours, Fayard, 2004, pp. 151-168 ; M. Abed El Jabri : « Positions : témoignages et mises en lumière » in Dossiers de la mémoire politique, n°4- 2004 p 39 et s.
- 2. Union Marocaine de l'Agriculture.
- **3.** Des extraits de la presse de l'époque, très critiques à l'égard du gouvernement, sont proposés dans le document 1 et 2, pp.31. La virulence de la presse istiqlalienne n'est sans doute pas étrangère à la scission du parti de l'Istiqlal qui a donné naissance à l'UNFP.
- **4.** C'est le cas notamment du Conseil des ministres du 16 octobre 1959 au cours duquel le roi entérina les mesures économiques engagées par le gouvernement.
- **5.** Mohamed Lahbabi à l'époque responsable du BEPI a été chargé de cette tâche. Des circonstances en ont empêché l'aboutissement.
- 6. Bureau d'Etudes et de Participations Industrielles.
- 7. Office National de l'Irrigation.
- 8. Cf. Discours d'investiture prononcé par le roi Mohammed V, lors de la cérémonie d'investiture du gouvernement Ibrahim, le 24 décembre 1958 : « Nous avons décidé de former ce nouveau gouvernement, dont nous confions la présidence a M. Abdallah Ibrahim, afin qu'il puisse s'acquitter à terme des responsabilités de l'Etat, et veiller a la réalisation des objectifs suivants : (...) Poursuivre la mise en application de la promesse royale de procéder, avant la .n de l'année 1959 à des élections communales, afin de définir avec précision les tendances des courants animant l'opinion publique nationale, condition nécessaire à l'institution d'un gouvernement représentatif ». Le texte intégral de cette allocution figure dans le document 7, pp.35 Rappelons aussi que le renvoi du cabinet Ibrahim le 20 mai 1960, a eu lieu une semaine avant les premières élections communales et a succédé aux élections dans les chambres de commerce et d'industrie (8 mai 1960) qui furent particulièrement favorables à l'UNFP.
- **9.** L'extrait du journal *Al Alam* proposé dans le document 3, pp.32 témoigne bien de cette opposition au maintien du gouvernement Ibrahim pendant les élections.

- 10. Le texte du discours d'investiture le 26 mai 1960 du nouveau gouvernement dirigé par le roi Mohammed V est proposé dans le document 8, pp.36
- 11. 11 Comme en témoigne l'extrait du journal Al Alam proposé dans le document 4, pp.33
- 12. 12 Parti Démocratique Constitutionnel. (ex. Parti Démocratique de l'Indépendance)
- 13. 13 Le discours programme, intitulé « appel à la nation marocaine », du roi Mohammed V daté du 23 mai 1960 est proposé dans le document 9, pp.38
- 14. 14 Voir de larges extraits du discours-programme prononcé à Azrou par le Prince Moulay Hassan, Vice Président du Conseil, devant l'association Tarik Ibn Zyad, intitulé : «S.A.R traite des grandes questions nationales Les problèmes du Maroc à travers les chiffres». ministère de l'information et du Tourisme. Royaume du Maroc. Document 10, pp.42.
- **15.** 15 La traduction en arabe de l'intégralité de cette interview, dont At Tahrir a publié des extraits, est proposée dans le document 11, pp.46
- **16.** 16 Entre ces deux audiences, le journal français Le Monde du 5-6 mars 1961, rend compte de l'évolution de la situation politique au lendemain de l'intronisation du roi Hassan II. Cet article intitulé « Hassan II assumera comme son père la direction du gouvernement chérifien » est proposé dans le document 5, pp.33
- 17. 17 Cette audience a eu lieu 8 mars 1961. Le même jour, un article a paru dans le quotidien Le Monde, intitulé « la participation de la gauche au gouvernement de Hassan II semble improbable », présentant la position de la gauche marocaine et de Abderrahim Bouabid à l'égard de la monarchie. Voir document 6, pp.34
- **18.** 18 Voir le compte rendu de l'exposé présenté par Abderrahim Bouabid le 4 Mars 1961, devant la Commission Administrative Nationale de l'UNFP , publié par le quotidien At Tahrir dans son édition du 7 mars 1961. Document 12, pp.48
- **19.** 19 Voir le texte intégral du mémoire remis au roi Hassan II, le 13 Mars 1961, et paru dans le journal At-Tahrir. Document 13, pp.50

DOCUMENT 1

«C'est pour quand?»

«L'échec du Gouvernement n'est plus un secret pour personne. Cet échec ne touche pas un seul domaine, il est total et se manifeste dans tous les domaines. En effet, ce gouvernement n'est pas parvenu à réaliser un seul des objectifs au sujet desquels certains de ses membres et leurs soutiens n'ont pas cessé de chahuter à cette même époque de l'année dernière. Bien plus, les agissements de certains responsables au pouvoir ont amené le pays au bord d'un précipice sans fond.

Cet échec est flagrant dans le domaine économique où des accords peu avantageux ont été conclus, où s'est révélée l'incapacité gouvernementale de résoudre les problèmes nés de l'improvisation et de l'imprévoyance qui sont devenues les caractéristiques de notre politique économique ce qui a fait peser dans le pays une misère que le peuple n'a jamais encore connue, depuis des années.

Si nous ajoutons à l'échec lamentable l'incapacité des responsables à réaliser le moindre projet d'allure libérale, il nous apparaît clair que ceux qui ont soutenu ce Gouvernement ne parlaient pas dans le vide.

Quelques mois n'ont pas passé sans que les évènements mêmes se soient chargés de dévoiler au grand jour la vérité. (...) »

Editorial de *Al-Alam* du 12 septembre 1959, n° 3473. *Traductions et Analyses de la Presse de langue arabe paraissant au Maroc.* Bulletin quotidien de B. Awad, Rabat, 12 septembre 1959. Archives de la fondation Abderrahim Bouabid. ARC 59.001

DOCUMENT 2

« Bouabid parle »...

Commentaire d'un entretien accordé par Mr Bouabid à un magazine français

(...)

«Comme d'habitude, Mr Bouabid n'apporte rien de nouveau. Il défend une théorie qu'il croit originale, une découverte sensationnelle.... Le Ministre de l'Economie Nationale se leurre-t-il au point d'imaginer que l'exercice d'un contrôle sur les transferts et le retrait de la zone franc constituent «le sceau de Salomon ou le Sésame ouvre-toi » qui résoudront tous les problèmes...»? L'auteur poursuit :

« Le Ministre demande « l'indépendance économique ». Nous avons tous formulé de pareilles demandes dans le passé quand le Ministre croyait encore que le Maroc ne pouvait vivre que sous la tutelle de la France....Que s'est-il passé alors pour que Mr. Bouabid s'enthousiasme pour l'indépendance?

()

«Que de fois le Ministre a parlé d'encourager les investissements, depuis qu'il a tenu les ministères de l'Economie, des Finances, du Commerce, des Mines et de l'Industrie, que de fois n'a-t-il pas parlé de prendre des mesures afin de lutter contre le chômage et de faire prospérer l'agriculture ».

« Mais à notre profond regret, nous n'avons sous les yeux, depuis la montée au pouvoir de Mr Bouabid que la stagnation, la misère et le chômage, comme si Mr Bouabid a un rendez-vous avec les crises économiques! »

fondation abderrahim bouabid écrits

documents

« Nous sommes rassasiés des discours, des entretiens dans la presse et de la démagogie. Nous voulons du travail Nous voulons du pain Nous voulons produire

Nous n'avons que trop attendu! »

Al- Maghrib - Al Arabi du 18 septembre 1959, n° 14.

Traductions et Analyses de la Presse de langue arabe paraissant au Maroc.

Bulletin quotidien de B. Awad, Rabat, 21 septembre 1959.

Archives de la fondation Abderrahim Bouabid. EAB 59.001

DOCUMENT 3

« Il faut organiser les élections, mais ? »

«Nous avons déjà, en maintes occasions, montré que le Gouvernement actuel ne jouit pas de l'appui du peuple, que ses agissements se caractérisent par un sectarisme tant dans les principes que dans les détails. Nous avons démontré que ce Gouvernement met l'organisme de l'état au profit d'une tendance et que sous ce régime les libertés des citoyens ont été lamentablement bafouées, la vie et les biens des citoyens n'étaient plus en sécurité, que chaque jour qui passe apporte de nouvelles preuves du sectarisme de ce Gouvernement qui veut à tout prix et par tous les moyens –très souvent malhonnêtes et vils – se réserver le pouvoir. (...)

Un gouvernement où des individus dont les agissements et la conduite ont prouvé qu'ils aspirent à mettre leur autorité au service et au profit d'une tendance et contrôlant les organismes essentiels de l'Etat, ne peut en aucune manière accomplir une tâche aussi grave que l'organisation des élections, car il déploiera tous ses efforts pour « légaliser » sa tyrannie par la voie des élections qu'il contrôlera en tenant en mains les organismes de l'Etat au moment du déroulement de ces élections. Ces élections auront alors un résultat contraire à celui escompté par Sa Majesté le roi et le peuple marocain. Dans tous les pays civilisés quand un Gouvernement est accusé d'être en faveur d'une tendance, il se doit de démissionner en laissant la place à un autre Gouvernement composé de tous les citoyens. Le sectarisme du Gouvernement actuel n'est plus un mystère pour personne. La tendance à laquelle tiennent ses dirigeants n'est plus un secret. Le but qu'il poursuit ne laisse place à aucune équivoque. Tout a été dévoilé dans son comportement en maintes occasions. Sans compter son échec éclatant dans les domaines économique, politique et social. »

Editorial de Al-Alam du 4 septembre 1959, n° 3465 Traductions et Analyses de la Presse de langue arabe paraissant au Maroc. Bulletin quotidien de Bachir Awad, Rabat, 4 septembre 1959 Archives de la fondation Abderrahim Bouabid. ARC 59.002

DOCUMENT 4

« Nouvelle manœuvre mensongère à la Moussailima »

«Le mot « Union » est un terme séduisant comme les mots « masses populaires», libération sont des mots qui résonnent agréablement. La crise que traverse le Maroc n'est en fait que la conséquence de l'usage fait de ces mots qui ont été pris comme un symbole pour diviser, asservir et exploiter (...)

(...)

« On dit qu'une Union Nationale s'est constituée dimanche dernier à Casablanca, par les miettes de certains mouvements qui ont commencé à sentir que leur vie politique est révolue ou en voie de l'être. Si les hommes jouissent de la liberté de penser et d'agir néanmoins les mots ont une valeur sacrée qu'on se doit de respecter. L'Union ne peut être réalisée par des individus qui portent une grande part de responsabilité dans la division du peuple, au sein d'organismes et de groupes dont ils ne sont sortis que chassés et maudits, comme est sorti Satan.

«L'Union, la mobilisation des masses populaires et leur orientation vers un but unique c'est-à-dire vers l'indépendance sont le souhait de tous et le souhait de tout citoyen soucieux du bien de son pays. Mais la voie à suivre pour réaliser ce but ne peut et ne pourra être utile ni sincère tant que le contenu différera de la forme, tant que l'appel à l'union sera lancé par des éléments destructeurs frappant à gauche et à droite, s'attaquant à toute les valeurs matérielles et morales auxquelles le peuple croit. Peut être n'avons nous pas besoin d'analyser le cas de ces éléments ne de les appeler par leurs noms, car ils sont connus de tous les citoyens. Les «lucifers» ne peuvent et ne sauraient être purs. Le style de «Raspoutine» ne prend plus sur les masses populaires qui lèvent un doigt accusateur vers ces éléments qui sèment la division dans les rangs et trouvent tous les jours une manœuvre nouvelle de charlatanisme politique.» (...)

Al-Alam du 8 septembre 1959, n° 3469. Traductions et Analyses de la Presse de langue arabe paraissant au Maroc. Bulletin quotidien de Bachir Awad, Rabat, 8 septembre 1959. Archives de la fondation Abderrahim Bouabid. ARC 59.003

DOCUMENT 5

«Hassan II assumera comme son père la direction du gouvernement chérifien »

Rabat, le 4 mars - « Le Roi Hassan II a succédé à son père avec tous les pouvoirs que le Roi Mohamed V exerçait aux derniers moments de sa vie, c'est-à-dire de souverain et de président du Conseil, a déclaré vendredi soir M. Moulay Alaoui, ministre de l'Information. Il est devenu chef suprême de l'armée, a ajouté M. Alaoui, mais il reste chef d'Etat-major général. Le Roi exerce tous les pouvoirs au même titre que son père. Il sera le roi du peuple marocain en même temps qu'il sera le roi de tous les partis politiques.

Evoquant alors le problème de la constitution d'un gouvernement d'union nationale, M. Alaoui a déclaré : « l'union nationale, la vraie, est l'adhésion du peuple à son Roi. Le peuple a acclamé le Roi Hassan II comme il acclamait son père, le Roi Mohamed V.

Il importe d'abord d'assurer la continuité de l'Etat. Le souverain fera appel à qui il voudra s'il juge opportun de remanier l'actuel gouvernement ou de former un gouvernement d'Union nationale» Les perspectives d'un gouvernement d'union nationale semblent donc moins proches qu'on pouvait

fondation abderrahim bouabid écrits

documents

le penser ces derniers jours. Les divergences entre l'Istiqlal d'Allal el-Fassi et l'Union Nationale des Forces Populaires d'Abdallah Ibrahim et d'Abderrahim Bouabid ne peuvent d'ailleurs disparaître subitement. Les démarches, en tous cas, se poursuivent en vue d'une unité d'action des partis politiques. Récemment, l'UNFP confirmait son adhésion à ce principe en proposant comme base d'une action commune l'élection d'une assemblée constituante « dans un délai ne dépassant pas le temps nécessaire pour organiser administrativement ces élections » et la formation d'un « gouvernement de transition » principalement chargé de préparer les élections. La commission administrative élargie de l'UNFP doit se réunir aujourd'hui samedi à Casablanca pour en délibérer de nouveau. Dans ce contexte une autre déclaration de M. Moulay Ahmed Alaoui a retenu l'attention, bien qu'elle ait été dite apparemment sur le ton de la boutade :

« Il y avait là une immense constituante », a lancé le ministre, en faisant allusion aux centaines de milliers de personnes réunies, vendredi sur le méchouar et dont les acclamations ont déferlé comme une houle irrésistible lorsque Hassan II s'est rendu à la prière solennelle à la mosquée.

(Une dépêche AFP a donné la précision suivante, qui renforce la thèse selon laquelle les chances d'un gouvernement d'Union nationale sont fragiles : les leaders de l'Union nationale des Forces Populaires n'ont pas assisté aux cérémonies d'intronisation. Ni l'ancien Premier ministre, M. Abdallah Ibrahim, ni M. Abderrahim Bouabid, ancien Vice-premier ministre ni a fortiori M. Mehdi Ben Barka, leader du mouvement, qui refuse de quitter son exil parisien, n'étaient présents pas plus que Mahjoub Ben Seddik secrétaire général des syndicats de l'Union marocaine du travail.

Ce geste de mauvaise humeur à l'égard du souverain a été d'autant plus remarqué que tous les autres leaders politiques marocains étaient présents et qu'un bruit obstiné présentait M. Bouabid comme candidat possible à la direction du prochain gouvernement.

Louis Gravier, *Le monde*, 5-6 avril 1961 Archives de la Fondation Abderrahim Bouabid. ARC 61.003

DOCUMENT 6

« La participation de la gauche au gouvernement Hassan II semble improbable »

Les indications parvenues mardi de Rabat, notamment celles contenues dans une dépêche de l'*United Press*, font apparaître de moins en moins probable la participation au pouvoir de l'Union Socialiste des Forces Populaires, dont la commission administrative, réunie samedi soir à Casablanca, aurait arrêté l'attitude suivante :

«Unité vis-à-vis du trône, et non rassemblement autour de la personne de S.M. Hassan II». La même dépêche de l'United Presse indique que « cette attitude ne doit pas être interprétée comme devant être un front commun érigé contre le régime, toute idée d'opposition ouverte au roi étant écartée du moins pour l'immédiat.»

Selon la même source, M. Bouabid aurait déclaré en substance devant ses camarades :

« Si nous acceptons la formule proposée par les autres (Istiqlal notamment) : Union inconditionnelle autour du trône, nous trahirons le roi, et nous nous trahirons nous-même, car cette union ne serait en vérité que le partage de portefeuilles ministériels distribués par le Palais, pour l'application d'un programme vaguement populaire. La seule solution doit être l'Union des partis en dehors du Roi, celui-ci ne doit être que l'arbitre de la situation, le redresseur de torts, il doit régner sans gouverner.»

Toujours selon *l'United Press*, ni M. Ibrahim, l'ancien président du Conseil, ni les dirigeants syndicalistes, n'auraient participé à cette réunion.

Le Monde, 8 mars 1961
Archives de la Fondation Abderrahim Bouabid. ARC 61.004

■ DOCUMENT 7

خطاب تنصيب حكومة السيد عبد الله إبراهيم بتاريخ: 13 جمادي الثانية عام 1378 الموافق 24 دجنبر 1958

> الحمد لله خديمنا الأرضى رئيس الوزارة: وزراءنا الأوفياء:

يجتاز وطننا في الساعة الراهنة مرحلة دقيقة من مراحل تطوره، ويواجه مشاكل كثيرة متنوعة تعرفها جميع الأم الحديثة العهد بالاستقلال، سيما أم – كالمغرب – لا تتوافر فيها النظم والمقاييس التي تعرف بها عادة الاتجاهات الواضحة للرأي العام، وهذا ما دعانا إلى سلوك سبل جديدة للإطلاع على حقيقة الأحوال في مختلف الميادين لحل الأزمة الوزارية.

وقد اقتضى نظرنا أن تؤلف الحكومة الجديدة من أشخاص محايدين، وآخرين سياسيين بقطع النظر عن انتمائهم لحزب من الأحزاب، أو نزعة من النزعات، وعهدنا إلى خديمنا الأرضى السيد عبد الله إبراهيم أن يشكلها بصفة شخصية لتقوم في مدة معينة بالمهام الوزارية وتسيير شؤون الدولة، والسهر على تحقيق الأهداف التالية:

متابعة تطبيق البرامج السياسية والاقتصادية والاجتماعية التي وضعناها لتعزيز استقلال البلاد واستكمال سيادتها وضمان رفاهية شعبنا وتقدمه، حسب السياسة التي بينا أسسها ومبادئها وحددنا اتجاهها في خطاب العرش الأخب .

اتخاذ التدابير اللازمة لتشغيل أكثر ما يمكن من اليد العاملة وإيجاد الوسائل العملية لتنفيذها في أقرب وقت. مواصلة تطبيق العهد الملكي بإجراء الانتخابات القروية والبلدية قبل نهاية 1959، هذه الانتخابات التي ستفصح عن اتجاهات الرأي العام وتياراته اللازمة معرفتها لتشكيل حكومة تمثيلية، وتمكن رعايانا من تسيير شؤون مدنهم وقراهم.

وسيكون في وسع جميع الأحزاب والمنظمات الوطنية حينئذ أن تعرض برامجها وتدافع عن وجهات نظرها بالوسائل القانونية وعلى قدم المساواة متمتعة بكل الضمانات التي يشتمل عليها ظهائر الحريات العامة التي وضعنا عليها طابعنا الشريف في منتصف الشهر الماضي.

وقد قررنا من جهة أُخرى، أن نحدث بجانبنا مجلسا خاصا نستعين بآراء أعضائه ونستشيرهم فيما يرجع للتشريعات المهمة وبالخصوص في القوانين التأسيسية للدولة.

ويتطلب تنفيذ الأهداف المشار إليها أن يسود الأمن والاستقرار كافة أنحاء البلاد، وأن تنشر العدالة وترفع المظالم وتعود الثقة والطمأنينة إلى النفوس.

فعلى وزرائنا أن يعملوا في جو يسوده التضامن وأن يكونوا مثال الحماس والنشاط والتفاني في خدمة الصالح العاء.

ويطيب لنا – وأنتم على أهبة تسلم السلطات من الوزراء السابقين - أن ننوه بالجهود التي بذلتها الحكومة المستقيلة، ونشيد بالمنجزات التي حققتها.

وفقكم الله وأعانكم وسدد خطاكم وألهمنا جميعا ما فيه خير شعبنا الوفي ووطننا المحبوب.

المصدر: محمد الخامس ملك المغرب «انبعاث أمة» الجزء الرابع،.ص 33 «مطبوعات القصر الملكي». أرشيف رقم ARC 58.001

■ DOCUMENT 8

خطاب تنصيب الحكومة الجديدة التي يرأسها جلالته بتاريخ: الخميس 29 قعدة 1379 – 26 مايو 1960

الحمد لله

ولدنا البار أصلحك الله ورعاك، وسلك بك مسالك الهداية والسداد، وسبل التوفيق والرشاد.

وزراءنا الأوفياء:

إنكم لتعلمون ما تعاقب على هذه البلاد من أحوال، وقطعته من مراحل وتغلبت عليه من عقبات وعراقيل منذ ألقى الله إلينا مقاليد هذا الأمة وأسند إلينا مهمة رعاية حقوقها وتحقيق أمانيها، فصر فنا عنايتنا إلى النهوض بالأعباء، وأداء الأمانة والقيام بما يفرضه الواجب على أحسن الوجوه وأكملها. فبلغنا بجهودنا جميعا وبفضل توفيق الله وتسديده الغاية التي كانت ترمى إليها، ولقد دأبنا منذ ذلك الحين الذي استرجعنا فيه حريتنا وسيادتنا في تثبيت أركان استقلالنا وحث الخطى سيرا بالبلاد قدما في الطريق الذي يكفل لها الطمأنينة والازدهار غير ممارسين الحكم مباشرة.

ولكن الظروف الاستثنائية التي يجتازها بلدنا حملتنا على أن نأخذ الأمر بأيدينا مباشرة ونمارس تسيير شؤون الدولة بواسطة ولي عهدنا رغبة في استقرار الحكم وجمع كلمة الأمة وحفظ كيان الدولة واستمرارها.

وإن تلك الظروف لتقضي أن يعبأ كل فرد من الرعية نفسه لما فيه صلاح هذه الأمة، ولئن قررنا تعبئتك ووقع عليك اختيارنا للقيام بأعباء هذه المهمة الجديدة فلأننا خبرناك وبلوناك في مناسبات شتى وظروف عسيرة ظهرت فيها مواهبك وكفايتك على أنك إلى جانب هذا أحد أفراد الأسرة المالكة ومن شأن هؤلاء الأفراد أن يكونوا في طليعة من يلتجأ إليهم كلما دعا داعى الواجب إلى العمل لما فيه خير الأمة.

والرسالة الجديدة التي أنيط بك اليوم أداءها تكليف مرهق لا يخامرني ريب في أنك ستنقطع إليه بالليل والنهار وتزهد في الراحة وتعرض عن كل ما من شأنه أن يصرف همك وعنايتك إلى سواه، ولقد اخترنا للعمل بجانبك في الحكومة التي نرأسها وتكون نائبا عنا في رئاستها طائفة من أفراد شعبنا لم نراع في اختيارهم إلا ما عرفوا به من ولاء لعرشنا وإخلاص لوطننا وإيثار تام للصالح العام، ولنا اليقين بأنه سيسود عملكم الوئام ويهيمن على مساعيكم نكران الذات وحب جلب الخير ودفع المضار.

إننا مقبلون على عهد جديد من تاريخنا، مقدمون على تنفيذ برنامج واسع يتناول تنظيم الدولة على أسس جديدة. كما يستهدف تحقيق تقدم الأمة وبلوغ أهدافها كما هو مفصل بالنداء الذي وجهناه يوم 23 مايو إلى الأمة، وإنه لعبأ ثقيل ملقى على كواهلنا جميعا وأنا متيقن من أننا إذا عملنا بروح التفاني والإخلاص التي هي شرط أساسي لبلوغ ما نقصد إليه ونتوخاه واتخذنا من ملازمة القانون وإقرار العدالة واحترام الحريات العامة منها والفردية مبادئ مرعية كان النجاح حليفا لنا وأدركنا البغية وظفرنا بالمرام.

هذه هي السبيل المشروعة أمام هممكم وعزائمكم فلتسلكوها موقنين بثقتنا ورضانا متمتعين برعايتنا مشمولين بعطفنا وعنايتنا.

ولا يفوتنا في هذه المناسبة أن ننوه بالجهود التي بذلتها الحكومة السابقة ونشكرها على ما عملته لخير البلاد. والله نسأل أن يمدكم بعونه ويسدد خطاكم ويوفقكم لما فيه صلاحكم وصلاح الأمة إنه ولى التوفيق والتسديد.

المصدر: محمد الخامس ملك المغرب «انبعاث أمة» الجزء الخامس، ص 137. «مطبوعات القصر الملكي» أرشيف رقم ARC 60.01

■ DOCUMENT 9

نداء صاحب الجلالة الملك محمد الخامس إلى الأمة المغربية بتاريخ: الاثنين 26 ذي القعدة 1379 - 23 ماي 1960

الحمد لله

ر عايانا الأو فياء:

لقد اعتدنا أن نخاطبكم في كل مناسبة لنطلعكم على سير الأمور ونستعرض معكم المنجزات التي حققناها والمراحل التي قطعناها والأهداف التي نواصل السير لبلوغها، ونبين الخطط التي نرسمها والسبل التي ننهجها رغبة في مشاركتكم في السير ببلدنا نحو الرقى والازدهار وتهيئته لحياة العزة والكرامة.

وإذا وجدناكم في جميع المراحل ملتفين حولنا مستعدين للسير طبق إرشاداتنا متمسكين بعروة الولاء والإخلاص مبرهنين على وعي وطني، فإن الظروف التي نجتازها اليوم تقضي أن يكون هذا الالتفاف أشد وأقوى، إذ المرحلة التي سنشرع في قطعها والخطة التي سننهجها تستلزمان تكتيل القوى وتوحيد الجهود وتعبئة عامة تعجل ببلوغ الأهداف السامية التي اخترناها لهذا الوطن العزيز.

لقد كنا منذ استعاد وطننا استقلاله شديدي الحرص على أن تضم الحكومات المتعاقبة أكثر ما يكن من ممثلي الهيآت السياسية في حظيرتها لتحظى بأوسع تأييد، أما اليوم فقد أصبح من الصعب تأليف حكومة من هذا الشكل. وفي انتظار وضع دستور يخولنا المقاييس التي نعتمد عليها في إسناد الحكم إلى هيأة معينة، آثرنا أن نأخذ الأمر بأيدينا مباشرة ونمارس تسيير شؤون الدولة بواسطة ولي عهدنا رغبة في استقرار الحكم وجمع كلمة الأمة.

والحكومة التي سنرأسها ويكون ولي عهدنا نائبا عنا في رئاستها سوف لا يراعى في اختيار أعضائها إلا الإخلاص والنزاهة والكفاية، وستواصل هذه الحكومة تحت إشرافنا وتوجيهنا العمل لتطبيق البرامج السياسية والاقتصادية والاجتماعية التي وضعناها لدعم استقلالنا وصيانة سيادتنا وتحقيق تقدم شعبنا ورفاهيته طبقا للقوانين التي أصدرناها في الميادين السياسية والاقتصادية والاجتماعية. فستظل سياستنا الخارجية مبنية على عدم التبعية بعيدة عن نزعات الكتل ناشدة التعاون مع جميع الأمم على أساس احترام السيادة والمساواة، مستهدفة تشييد وحدة الغرب العربي بتحرير جميع أجزائه وتوثيق عرى الأخوة العربية وتقوية أواصر التعاون مع دول أفريقيا المستقلة والتضامن مع شعوبها المكافحة في سبيل الحربة.

أما في الميدان الداخلي، فإن حكومتنا ستضاعف الجهود لتحقيق مطامحنا الوطنية وفي مقدمتها جلاء جميع القوات الأجنبية المرابطة فوق ترابنا واسترجاع المناطق المغتصبة من وطننا. كما أنها ستتابع تطبيق السياسة التي وضعنا أسسها وخططنا برامجها لتكميل التحرر الاقتصادي ومحاربة البطالة والإصلاح الفلاحي، والتصنيع، وتكوين الإطارات الكفيلة بمغربة الإدارة وتحقيق تقدم الأمة في الميادين الاجتماعية والثقافية والسياسية.

شعبنا العزيز

إننا على أبواب عهد مشرق جديد من حياتنا الوطنية ومقدمون على قطع مرحلة حاسمة من تاريخنا تتطلب التمسك بتلك الوحدة الروحية التي ذللنا بها في الماضي جميع الصعاب والاحتفاظ بذلك الحماس الذي كان ينير السبل ويعبدها أمامنا.

فبعدما كرسنا جهودنا منذ استرجاع الاستقلال لإقرار عدد من المبادئ ووضع مجموعة من الأسس التي ترتكز الحياة الديمقراطية عليها كفصل السلط وإعلان العريات العامة وضمان حقوق الفرد وتطبيق الحقوق الاجتماعية. وبعدما نظمنا أيضا الحياة المحلية بإنشاء المجالس البلدية والقروية التي ستمكن رعايانا بعد انتخابها من المشاركة في تسيير شؤونهم المحلية عزمنا اليوم أن نتوج عملنا ذاك، بإنشاء نظام الحكم الدستوري الذي طالما نشدناه لبلدنا وأشدنا به في خطبنا وتصريحاتنا في مختلف المناسبات خصوصا في خطاب العرش سنة 1950 الذي قلنا فيه: - إن أفضل حكم ينبغي أن تعيش في ظله بلاد تتمتع بسيادتها وتمارس شؤونها بنفسها هو الحكم الديمقراطي - وخطاب العرش سنة 1955 الذي أعلنا فيه الاستقلال وعزمنا على وضع أنظمة ديمقراطية على أسس الانتخاب وفصل السلط في إطار ملكية دستورية - فلن تمضي سنة 1962 حتى نكون وفينا بوعدنا ووضعنا بمشاركة شعبنا دستورا جديدا يحدد السلط وينظمها ويكن جميع أفراد الأمة من أن يشاركوا – بواسطة بمثليهم - في تسيير الشؤون الوطنية ويراقبوا أعمال الحكومات التى ستشكل إذ ذاك طبقا لمقتضياته.

شعبى العزيز

إن هذه الأعمال العظيمة التي نحن مقدمون عليها تقتضي – بالإضافة إلى ضرورة إنجازها بجد وسرعة وإتقان – أن يسود البلد جو النظام والهدو، والتخلي على كل ما من شأنه أن يثير الشك في النفوس والبلبلة في الأفكار، وأنا على يقين من أن أمتي ستجمع كل قواها وتتجند حولي حسبما هو معهود فيها لبلوغ أهدافنا وتحقيق مطامحنا في حياة العزة والرفاهية.

"لقد وقفت منذ ثلاث وثلاثين سنة يوم وليت أمرك - تفكيري وعملي وحياتي على خدمتك ورعاية مصالحك والدفاع عن حقوقك وكنت لا أقرر شيئا إلا بدأت به نفسي وأسرتي وها أنا ذا أعبئ في هذه اللحظات الحاسمة ولي عهدي وفلذة كبدي لخدمة الأمة والعمل تحت قيادتي وتوجيهي لما فيه خير الوطن حفظا لكيان الدولة وضمانا لاستمرارها متيقنا أن عملى هذا سيزيد ما بين العرش والشعب من محبة وإخلاص وتجاوب قوة ومتانة.

فلنسر على بركة الله ولنشمر على سواعد الجد ولنوجه سفينة مغربنا العزيز، الوجهة الصالحة نحو السلامة والنجاح.

المصدر: محمد الخامس ملك المغرب «انبعاث أمة» الجزء الخامس، ص 129. «مطبوعات القصر الملكي» أرشيف رقم ARC 60.015

DOCUMENT 10

خطاب السمو الملكي ولي العهد الأمير مولاي الحسن مشاكل المغرب من خلال الأرقام (مقتطفات) بتاريخ: في جمعية طارق بن زياد بمدينة أزرو

الحمد لله والصلاة والسلام على رسول الله

أيها السادة

إنني مسرور جدا بوجودي بينكم، لأن هذه العادة الحميدة التي تجعلني بمثلا عن صاحب الجلالة نصره الله وعن الأسرة المالكة بكيفية عامة، اتصل بجمعية قدماء مدرسة أزرو في اليوم الذي يتبادلون الآراء في مشاكل جمعيتهم، وهذه عادة حميدة من شأنها أن توثق ذلك الاتصال والتجاوب الذين ما فتئا يجمعان بين الشعب والملك وبين أقطار المغرب والملك نفسه، وإنني في هذه المناسبة أبلغ الحاضرين منكم والغائبين سلام صاحب الجلالة نصره الله وتحياته الأبوية وكم يؤسف صاحب الجلالة ويؤسفني جدا ويؤسف المغرب كله أنه في هذا اليوم يوجد مقعد خال ألا وهو مقعد الحاج حمو مشاط رحمه الله.

وبهذه الناسبة أقدم إلى أسرة قدماء مدرسة أزرو كما أقدم إلى جميع المغاربة باسم صاحب الجلالة تعازينا الحارة كما أقدمها لأسرته وأرجو الله سبحانه وتعالى أن يسدل على الحاج حمو مشاط شآبيب رحمته، ويدخله فسيح حنته.

أيها السادة

إنها لمناسبة فريدة في نوعها كوني اليوم اخطب في وسطكم وأتحدث معكم حول مختلف مشاكل الدولة، والحالة أن صاحب الجلالة نصره الله خطا بالأمس خطوة أخرى جليلة ومقدسة فيما يخص البرنامج العام والوطني للدولة، ذلك البرنامج الذي سطره في خطاب 23 ماي حيث قال: «إن هناك أمامنا مشاكل وطنية ومشاكل اقتصادية واجتماعية، وقال إن من جملة المشاكل الوطنية مشكلة الجلاء ومشكلة الأراضي المختصبة من حظيرة الوطن ومسألة الدستور. ولله الحمد فما مرت خمسة عشر يوما على تأسيس هذه الحكومة التي يرأسها صاحب الجلالة نصره الله حتى أعطى أوامره إلى خادمه هذا وإلى خدامه الآخرين الوزراء ليشرعوا سواء في ميدان البرنامج الوطني، أو في الميدان الاقتصادي والاجتماعي، وهكذا شرعت الحكومة في الاتصالات وفي المحادثات مع الدولتين اللتين يهمهما الأمر فيما يخص جلاء القوات الأجنبية.(...)

كيفما كان الحال وكيفما كان إطار الحدود المغربية أعتقد أن أهم المسائل والمشاكل التي تنتظرنا هي مسألة تطبيق الديمقراطية تطبيقا صاحب الجلالة نصره الله تطبيق الديمقراطية تطبيقا صاحب الجلالة نصره الله كعادته وحتى يظهر لشعبه أن وعوده ليست وعودا مزيفة أو كاذبة – استدعى أمس عددا من الشخصيات السياسية

ورجال الدين ورجال القضاء ورجال الفكر والعلم ليكونوا نواة لمجلس الدستور، وهو عازم نصره الله على أنه في الأسبوع المقبل أو في الأسابيع المقبلة أن يتمم تكوين هذا المجلس، أعنى مجلس الدستور، بشخصيات أخرى وبمثلين عن الأقاليم المغربية كلها، حتى يكن لهذا الدستور الذي سيكون غداً بمثابة المحجة البيضاء التي ليلها كنهارها لا يخرج من طريقها إلا ضال أو جائر . وسيكون هذا الدستور دستور المغاربة جمعيهم لأنه لابد أنَّ نعرف شيئا، وهو أن هذا البرنامج ربما يكون لهيأة دون هيئة أو سياسة دون سياسة أو لحزب دون حزب، أما الدستور فهو دستور الخاص والعام دستور الكبير والصغير دستور الساكن في المدن والقرى الساكن في الشمال والساكن في الجنوب، ولأن مسألة وضع الدستور والتفكير فيه مسألة وطنية قبل كل شيء. فلهذا ارتأي صاحب الجلالة نصره الله أن يجمع أكثر ما يكن من الممثلين عن الهيآت السياسية وأهل الفكر والحامين ورجال القضاء ورجال العلم ورجال الدينُّ والممثلين عن جميع الأقاليم حتى يمكن - بهذه الطريقة - أن يكون هذا الدستور جامعا لرغبات الشعب. ولم يكتف صاحب الجلالة بهذه الطريقة بل زاد في روحه الديقر اطية قائلا بأنه كان من حقى أن أضعه في مكتبي بمفردي ثم أمنحه للشعب قائلا له: «هذا هو الدستور ولكن لا، إنني لن أهيئ الدستور وحدي ولن أكتبه بمفردي بلّ سأضعه وأفكر فيه وأكتبه بمعونة جميع أبناء المغرب المخلصين الذين ناديتهم فلبوا النداء لنهيئ معا هذا المشروع المقدس مشروع الدستور، ولن أكتفي بهذا بل إننا عندما نتم تهييئه سنعرضه على الشعب ليقول كلمته في الموضوع بواسطة استفتاء شعبى أي بمعنى التصويت، فإن تمشى مع إرادتك أيها الشعب فذاك وإلا فسنعيد تهييئةً من جديد حتى يوافق إرادتك. وتكّلم لعمري هي الديقر اطية الحقة، ولكن يجب علينا ألا ننسي أن من جملة المصائب والمشاكل التي يواجهها المغرب الفقر في الإطارات وخاصة في سلك الهندسة والطب وغيرهما، ولكن الافتقار لمثل هذه الإطارات لا أعتبره شخصيا أمرا مهما بالنسبة للبلاد لأنَّ في إمكاننا قبل أن يتكون أطباء ومهندسون مغاربة أن نجلب هؤلاء من الخارج ليتعاونوا معنا ويخدموا معنا كموظفين على أساس التعاقد، وإنما المهم هو إيجاد الإطار السياسي الذي سيتم تجهيزه خلال السنتين والنصف المقبلتين بإنشاء برلمان بغية تطبيق الدستور يقيس على المغرب اتجاهات سياسية أو اقتصادية خطيرة بالنسبة للمغرب.

إن الديمقراطية التي يرغب صاحب الجلالة في منحها لشعبه الوفي – كما سبق أن قلت لكم - ليست هي الديمقراطية المزيفة، بل إنه يريد أن يكون للبرلمان حق كبير فيما يخص تخطيط السياسة وفيما يخص مراقبة هذه السياسة، بحيث أن هذه المدة أي مدة سنتين ونصف سنجتهد في أن نوجد إطارات المعلمين والمهندسين ويجب علينا أن نكون أنفسنا سياسيا حتى يتأتى لأولئك الذين سينتخبهم المغرب والذين سيراقبون السياسة والذين سيشاركون مشاركة فعلية في اتجاهات المغرب – سواء من الناحية الدولية أو الداخلية - يجب أن يكونوا على بصيرة وعلى علم وعلى يقين تام من ذلك الشيء الذي سيصوتون عليه أو يفكرون فيه. فلهذا أعتقد – شخصيا أن أمامنا عامين ونصف وربما هذه المدة بالنسبة لشخص شيء طويل ولكنها بالنسبة لشعب يريد أن يكون نفسه تكوينا سياسيا ويتعلم التفكير في مسائل الدولة ويتعلم عدم الاستخفاف بأمانتها ويتعلم كذلك التفكير في المشاكل الدولية ويفتح عينه وتفكيره أمام عالم القرن العشرين – لأن عالم القرن العشرين يمشي بسرعة باهضة – أقول: «إن هذه المدة مدة السنتين والنصف بالنسبة لشعب يريد أن يكون نفسه في المسائل التي ذكرت فترة تمر كلمح البصر.

وإذا كنا حقيقة قد تأخرنا عن الركب فيمكنني أن أقول: « إن المغرب كان ولا زال على رأس القافلة من الناحية الاقتصادية والاجتماعية والتشريعية ولكنني أخوف ما أخاف عليه أنه سيرجع إلى المؤخرة إذا لم يكون المغاربة أنفسهم في هذه المدة مدة السنتين والنصف ليكونوا مسيرين حقيقيين في مسائل الدولة.

ولكن لمَّذا المغرب على رأس القافلة. تعرفون أنَّ لكل دولة تشريعاتها ونظامها والشيء الذي سأقوله هنا وأود من جميع المستمعين في هذه القاعة وأولئك الذين سيستمعون إليه بواسطة المذياع ألا يعتبروا أن هذا الكلام الذي سأقوله تدخلا فيما يخص الدول الأخرى حاشا حاشا الله، المغرب له احترام وود من جميع الدول الإفريقية والآسيوية والعربية والإسلامية ولكن يمكن لنا أن نقول أن الحريات الموجودة في المغرب ربما هي غير موجودة في القارة الافريقية كلها.

فلدينا فصل السلط فيما يخص العدلية، وعندنا استقلال القضاء فيما يخص العدلية كذلك، وعندنا التشريعات فيما يخص العملة تلك التشريعات التي لا توجد في بعض الدول الأوروبية، وعندنا الحريات العامة فيما يخص التجمعات وحريات الصحافة وحرية القول وحرية النشر التي هي في الحقيقة شيء مهم.

وتلك هي الأسس والأعمدة التي تنبني عليها الدساتير في جميع الأم، ولذلك فدستورنا الذي نحن بصدد تكوينه لا نضعه من العدم بل لدينا قواعد أساسية ومهمة ستمكن هؤلاء الذين قلدهم صاحب الجلالة الأمانة العظمى، ستمكنهم من تيسير المهمة الملقاة على عاتقهم. وعندي اليقين الكامل أنهم سيعرفون كيف يبنون هذا الكيان الدستوري لهذه البلاد حسبما يوحي به الضمير، وعندي اليقين أيضا أن الكلام الذي أقوله لكم هنا عن الديمقراطية ربا أنتم أقرب الناس إليه، لأنني أعرف شخصية الروح البربرية أعرفها معرفة ضرورية، لا لأنني درستها أو قرأتها كرجل أجنبي عنها، ولكن يمكن لي أن أقول أننا اليوم في المغرب لا يوجد مغربي لا توجد عنده نقطة دم بربرية ولا بربري لا توجد عنده نقطة دم عربية بحيث أن مشكلة عربي وسوسي وبربري وكذا وكذا، أعتقد شخصيا أنها تفرقة مصطنعة خلقها المستعمر. ومع الأسف لازال بعض أعوانه اليوم يستعملون هذه الكلمة للتفرقة بين عربي وبربري.

وأقول لكم حقيقة أخرى، وهي أنني لو أردت إحصاء جداتي اللائي هن من هذه القبيلة أو تلك – منذ مولاي علي الشريف إلى يومنا هذا - لما تأتى لى عدهن ولا إحصاؤهن.

إنني أقدر في الروح البربرية حسن تفهمها للمسائل الديمقراطية لأن الكيفية التي تعيش عليها الجماعات ورجوعها إلى أهل الذكر منكم فيما إذا وقع مشكل بينكم واستشاراتكم مع كباركم وكونكم لا تتخذون القرارات النهائية فيما يخص العشيرة أو الجماعة إلا بعد الاستشارة – كل هذا دليل على أنكم أكثر من غيركم متفهمون للروح الديمقراطية ومتشبعون بها، وإنني أعلق أملا كبيرا على هذه الجبال الأطلسية حتى تعطينا – إن شاء الله – هذه النجة الديمقراطية في البلاد لأنها متعودة على الحياة الديمقراطية.

هذه هي المؤسسات والمنجزات السياسية العامة ولكن هذه المنجزات لا تؤدي فعلا ملموسا بمعنى أن الدستور لا يطعم والجلاء لا يكفي والاستقلال لا يأوي. هذه المطالب الوطنية الروحية التي هي ضرورية وضروري إنجازها ستظل قائمة على غير أساس إذا لم يكن هناك استقلال وتوحيد للتراب، وإذا لم يكن هناك جلاء ولا ديمقراطية حقيقية. وأعتقد أيضا أن جميع التضحيات التي ضحاها الملك والشعب ستكون غير مجدية أيضا لماذا؟ لأنه أي فائدة عندي أن تكون لدي بطاقة التصويت في جيبي وعندي حرية كرجل حر ولكنني لست حرا بالنسبة للجوع ولست حرا بالنسبة للفقر ولست حرا بالنسبة للتفكير.

وهذا الإنسان الخاوي البطن ربا يكون حرا سياسيا ولكنه ليس بحر بالنسبة لجاره وغر حر بالنسبة للجوع وغير حر بالنسبة للفقر.

إن المشاريع السياسية العامة إذا لم تكن مبنية على أسس اقتصادية واجتماعية متينة فإنه سيقع لنا ما وقع للدول التي أخذت المشاكل من القمة أي بدل أن تأخذها من القاعدة والأساس أخذتها من القمة، لهذا فإن المشاكل الاجتماعية والاقتصادية التي أمامنا مشاكل عويصة ويلزم على كل مغربي ألا ينساها، فإذا أخذنا – مثلا - مشكلة البطالة فأنتم تعرفون أن المغرب عنده ما يزيد على عشرة ملايين من السكان وكل سنة تزداد في المغرب 200 ألف نسمة وفي

كل سنة يلزم على الدولة أو على «الأوراش» أن توجد العمل لتسعين ألف مغربي، بحيث كل سنة تزداد 200 ألف نسمة، فإذا لم يعمل المغرب شيئا لإيجاد الشغل في كل سنة لتسعين ألفا من العاطلين فسيزداد هؤلاء على أولئك بحيث إذا بقي المغرب هكذا فستزداد لديه الأنفس ولا يوفر الإنتاج لإطعامهم وتزداد عنده مشكلة الراغبين في الخدمة ولا يهيئ لهم الأوراش أو الصناعات لاستخدامهم. ويمكننا أن نقول أنه في ظرف عشر سنين ستزداد لدى المغرب مليونان من الأنفس لا تجد ما تأكل أضف إليها ما لدينا اليوم مع تسعمائة ألف عاطل أخرى.

ولذلك، فإنه في الوقت الذي يأتيكم فيه الناس ويشغلون أذهانهم بسفاسف الأمور وتوافه الأفكار، ويقولون لكم مسائل لا تسمن ولا تغني من جوع في هذا الوقت، أعتقد شخصيا أن هؤلاء يضرون بلادهم أكبر ضرر، لأن المشاريع السياسية العامة – وأكررها - إذا لم تكن مبنية على أسس متينة من الاجتماع والاقتصاد فحتما ستنهار يوما ما وإذاك أن يقول جميع الناس رحمة الله على المغرب.(...)

المصدر: «سمو ولي العهد الأمير مولاي الحسن يعالج القضايا الوطنية الكبرى: الجلاء، الدستور، موريطانيا، التصميم. 1 إلى 8. – وزارة الأنباء والسياحة، الملكة المغربية. أرشيف 1 قم 1 ARC 60.016

■ DOCUMENT 11

برنامج لإنقاذ الملكية المغربية تصريح لعبد الرحيم بوعبيد إلى جريدة «أفريك أكسيون»

أدلى الأخ عبد الرحيم بوعبيد عضو الكتابة العامة للاتحاد الوطني للقوات الشعبية بتصريح إلى جريدة «أفريك أكسيون» الأسبوعية الصادرة في تونس باللغة الفرنسية بين فيه وجهة نظر الاتحاد الوطني للقوات الشعبية حول الوضعية السياسية الراهنة وفيما يلى النص الكامل لهذا التصريح الهم.

س- لماذا لم يقبل الاتحاد الوطني للقوات الشعبية الدخول في حكومة ائتلاف وطني؟

ج- لسبب بسيط جدا وهو أنه لم يطلب إلينا أبدا أن نشارك في الحكومة، إنني أعرف أن الصحافة الفرنسية قد ذكرت غداة وفاة الملك محمد الخامس وأمام المحنة التي أصابت المغرب أن الحسن الثاني كان يفكر في تحقيق حكومة ائتلاف وطنى وأنه قد اصطدم بتصلب منظمتنا.

والواقع أنَّ الأمور لم تسر هكذا، فالملك الجديد لم يتخذ أية مبادرة في هذا الاتجاه، أما نحن من جانبنا فقد استقبلنا بعطف وجد فكرة حكومة من هذا النوع، لكن أعضاء لجنتنا الإدارية حللوا في اجتماع لهم الوضع على الشكل الآتى:

- لقد مات محمد الخامس فجأة، وفي وقت لم يكن حقق فيه إلا جزء من مهمته، ألا وهو تحرير البلاد، وكان عليه أن يزود البلاد بمؤسسات ديموقر اطية عصرية تتيح للشعب مراقبة البرامج والمشاركة في تسيير شؤون البلاد، وإذا كان كثير من المغاربة قد شعروا غداة وفاة محمد الخامس بالقلق والفراغ فذلك بدون شك ناتج عن التعلق بشخصه وناتج أيضا عن كونهم يعرفون أن المؤسسات الديمقراطية لم تحضر وأن المستقبل لازال مليئا بنقط الاستفهام. وسواء تحدثنا كثيرا مع حزب الاستقلال والأحزاب الأخرى والملك حول التصميم الخماسي والسياسة الإفريقية والمغرب العربي أو حول تصميم لمحاربة البطالة فتبقى المشكلة التي تفسد الحياة السياسية للبلاد مطر وحة.

فما هي المؤسسة التي ستكلف بتنفيذ هذه السياسة ؟ هل ستبقّى دائما تحت السلطة الشخصية ؟ أم أن المغرب سيزود أخيرا بدستور وبحكومة مسؤولة أمام برلمان منتخب ؟ إن الجواب على سؤال أساسي بالنسبة لمستقبل المغرب هو الذي يحدد موقفنا من مشكلة حكومة ائتلاف وطنى.

لقد جرب محمد الخامس حكومة ترأسها هو بنفسه وبعد تمانية أشهر وصلت الأزمة والانحلال إلى درجة أن الملك الراحل نفسه اعترف أثناء مجلس وزاري في ظرف بضعة أيام قبل موته بفشل هذه التجربة، ويقول بعض مساعديه الأقربين أنه كان يستعد لإنهاء هذه التجربة مع انتهاء شهر رمضان.

وربما كان المغرب على أبواب الدخول في الطريق الحقيقي لتشييد المؤسسات، إن ذلك هو الطريق الوحيد بالنسبة لنا جميعا لإنهاء التحكم السائد والتأويل الشخصي وهذا الشك الدائم الذي تعيشه البلاد بالنسبة لمستقبلها ذلك هو مجمل التحليل الذي قام به الاتحاد الوطني للقوات الشعبية على ضوء اتصالاتنا بحزب الاستقلال.

ولقد قدمنا سلسلة من الاقتراحات أولاها تتعلق بتحديد تاريخ لانتخاب مجلس تأسيسي وفي انتظار ذلك اقترحنا تكوين حكومة انتقالية تكون مهمتها ليس فحسب إعداد الانتخابات وإنما أيضا تسوية المشاكل السياسية الخارجية والداخلية. وباختصار، طالبنا بحكومة مسؤولة أمام الرأي العام والملك، تكون سلطاتها محدودة، وموضحة بنص ملكي يصدر قبل تكوينها.

وأضفنا إلى ذلك أنه إذا ما تشكلت الحكومة على أساس البرنامج الذي تقدمنا به فإننا لا نجعل من مشاركتنا فيها شرطا لتأييدها، وإن الإحراج الذي أحدثته اقتراحاتنا لقادة حزب الاستقلال والتكتلات السياسية الأخرى جعلنا نعتقد بأن فكرتهم عن الاتحاد لا تعدو أن تكون مناورة وأن الأمر بالنسبة للتكتلات السياسية الحكومية هو الحصول على تأييد اليسار على أسس غامضة.

إن الاتحاد بالنسبة إليهم هو مفاوضة بسيطة من أجل توزيع الكراسي وتأخير الانتخابات لمدة ثلاثة أو أربع سنوات أخرى.

س- ومع ذلك فقد قابلتم الحسن الثاني يوم ثامن مارس وخلال هذه المقابلة ألم يطلب الملك من الاتحاد الوطني للقوات الشعبية الدخول في تكتل حكومي ؟ ولم يطلب منكم أنتم شخصيا تولي رئاسة الحكومة الجديدة ؟

ج- أبدا ففي بداية هذا الشهر قابل الملك وفدا من الاتحاد الوطني للقوات الشعبية متركبا من اليوسفي والبصري والدكتور بن المختار وأنا، ولقد دار الحوار بيننا في جو منطلق وودي، ولكن لم نتناول قط مسألة حكومة جديدة وبالخصوص مسألة إسناد رئاستها إلى أحد قادة الاتحاد الوطنى للقوات الشعبية.

لقد تحدث الملك طويلا وأفهمنا أنه لم يكن أبدا من أنصار حل الأحزاب السياسية، ولا إنشاء حزب واحد لقد قال لنا إن الحسن الثاني ليس هو ولي العهد وصرح بأنه مبدئيا يؤيد إجراء انتخابات عامة في مدة قريبة دون أن يحدد ما إذا كان يعنى بذلك انتخاب مجلس تأسيسي.

ويبدو أن اللك لم يكن قد اتخذ قرارا نهائيا لقد كان يريد أن يفكر طويلا وطلب منا أن نقدم إليه مذكرة تحدد واقفنا

ُ فنحن إذا شئتم في فترة «هدنة» اتفق عليها بشكل ضمني ولقد صرحنا بأننا مستعدون لنسيان حتى الماضي القريب ولكن الأمر بالنسبة إلينا في هذه المرة يتعلق بأخذ الأشياء على أسس واضحة وبناءة.

وقد أعلن أنه قد اندهش لكلمات قالها ناصر في نهاية مؤتمر الدار البيضاء لقد وجد ناصر أن القرارات التي اتخذت هي قرارات جيدة ولكن كان يرى من الضروري أن يوافق عليها برلمان مغربي منتخب، وهذا يعني أن الحسن الثاني نفسه مهتم بمشكلة انتخاب مجلس تأسيسي.

س- أليس طبيعيا أن يترود الملك قبل أن يعطي السلطة لمعارضة لا تخفي نيتها في الحد من اختصاصات ملكية كانت لحد الآن مطلقة ؟

ج- ليست المعارضة هي التي تعرض المؤسسة الملكية للخطر ولكن الحالة التي نعيشها إنهم يتهموننا بمعاداة الملكية ولكن برنامجا هو وحده الذي من شأنه أن ينقذ الملكية المغربية التي رغم رسوخها الآن في قلوب المغاربة فإنها مهددة.

لقد قلنا للحسن الثاني «إن والدكم لم ينصب في اليوم الذي بايعه العلماء ولكنه نصب في اليوم الذي حمله البوليس الفرنسي بالقوة إلى الطائرة ومنذ هذا اليوم دخلت صورته إلى بيوت العائلات الفقيرة وأصبح حقا ملك «كاريير سانطرال» ذلك أن الشعب اعتبره المناضل الأول في المغرب ولن تنقذ الملكية إلا بقدر ما يجسم الملوك القادمون المطامح الشعبية.

إن تجربة السلطة الشخصية التي جربها محمد الخامس خلال الشهور الأخيرة لم تكلل بالنجاح. لقد أدت إلى انحلال الإدارة وإلى خلق إقطاعيات صغيرة وإلى تحطيم انسجام السلطة ففي دولة عصرية لا يمكن للملك أن يكون رئيسا سياسيا مسؤولا عن جميع الأعمال السياسية دون أن يكون معروضا للانتقاد ويخشى عليه من أن يضيع السمعة المرتبطة بوظيفته كحكم ورمز للوحدة الوطنية.

صحيح أنه قد يكون هناك ميل كبير لتقليد بورقيبة أو ناصر أو سيكوتوري لكن تونس والجمهورية العربية المتحدة وغينيا هي جمهوريات والأنظمة الرئاسية فيها محددة من حيث الزمان وخاضعة لرقابة الاقتراع العام.

س- لقد تحدثتم عن الانحلال الإداري فما هي في رأيكم الأمور التي لا تسير على ما يرام ؟

ج- إن الاقتصاد في حالة جمود إن لم يكن أكثر وهناك ظاهرة تؤكد عجز الجهاز الإداري وفوضى.

ففي سنة 1960 لم تنفق من ميزانية التجهيز إلا نسبة 45% من النفقات المقررة في حين أن نفقات ميزانية التسيير أظهرت عجزا بلغ 25 مليارا من الفرنكات فالثروات من الرجال والأموال والمواد الأولية التي يتوفر عليها المغرب والتي من شأنها أن ترفع من مستوى حياة السكان ليست مستعملة في جميع إمكانياتها فالتوظيف الناقص لم يحل فحسب ولكن البطالة قد اتخذت مضاعفات مقلقة، إن مائتي ألف عاطل يوحدون اليوم في المراكز العمرانية ونظرا للجفاف فإن الصابة كانت سيئة هذه السنة حيث لم تتعد نسبة أربعين في المائة من الإنتاج العادي، والبؤس ينتشر في البادية ورؤوس الأموال – وهي موجودة منذ أن صدر نظام مراقبة المبادلات – ترفض الاستثمار نظرا لعدم الثقة.

لانا كل هذا؟ لأنه لا يوجد في الحكم إدارة حكومية حقيقية قادرة على أن تنفذ برنامجا حكوميا طويل المدى إن وزراءنا يمارسون سلطاتهم بشكل ارتجالي وهم عاجزون عن تحقيق البرامج الواضحة التي أعدتها حكومة عبد الله إبراهيم والتى لا تنتظر في غالب الأحيان إلا مجرد توقيع ولا أذكر منها إلا ثلاثة على سبيل المثال:

- ♦ مجموعة أسفى للصناعة الكيماوية
- ♦ مصنع الصلب والحديد في الناضور
 - ♦ توسيع مصانع بيرلي

ففي هذه الأحوال الثلاثة تغلبت المصلحة الشخصية لبضعة أشخاص على مصلحة الدولة والمشاريع المفيدة بالنسبة للأمة ظلت راقدة في الدوسيهات.

س- عندما غادرتم الحكومة اتهمكم خصومكم أيضا بأنكم جمعتم المشاريع في الملفات ولكنكم لم تنقلوها إلى ميدان التحقيق؟

ج-إنهم ينسون ببساطة أنهم يعيشون على السرعة الناتجة عن المجهودات التي بذلت فيما بين سنة 1955 وسنة 1959، ففي ظرف أربع سنوات استطعنا أن نعطي لاقتصاد مغربي، كان مندمجا تماما، في الاقتصاد الفرنسي، طابعا واتجاها خاصا، لقد أخرجناه من نظام الوثيقة الاستعمارية. لقد أنشأنا الوحدة النقدية والاقتصادية بين المنطقتين صحيح أن كل شيء لم يتم ولكن الأسس قد وضعت.

إن البلاد تعيش على المؤسسات التي أنشأناها، مؤسسات الإصدار، بنك التجارة الخارجية، مكتب الدراسات والمساهمات الصناعية، مراقبة المبادلات، الإصلاح النقدي الذي تلقى المغرب على إثره تهاني صندوق النقد الدولي، لقد تركنا 50 مليارا من العملة الصعبة في صناديق الدولة.

ولكن أين الإصلاح الزراعي الذي وضعناً تصميمه بعد سنتين من الدراسات الطويلة، إن لجنة التصميم قد أفرغته من محتواه تماما.

س- ماذا سيكون برنامج حكومة الاتحاد الوطنى للقوات الشعبية إذا ما دعى قادة الاتحاد إلى السلطة ؟

ج- إن المهمة الأولى وأكرر ذلك هي إعادة تنظيم مؤسسات الدولة وانتخاب مجلس تأسيسي وحكومة مسؤولة ولابد للمغرب أيضا من إدارة تحدد الأهداف الواضحة وتستطيع أن تعطي الأوامر وأن تراقب تنفيذها بصرامة يجب وضع حد لحكم البقشيش والرشوة.

إنه اختيار سياسي يجب القيام به بين الرجال والأساليب فإذا لم تنظم الدولة وإذا استمرت في طريق السهولة وإذا اكتفت بإحداث تنظيم رأسمالي من شكل القرن التاسع عشر، فإن البناء سينهار ربما في ظرف سنتين أو خمس سنوات.

إِن البرنامج الذي تقترحه يتطلب اقتصادا موجها وتعبئة للجماهير وأن الجماعات الحالية لا تستطيع أن تعبئ الجماهير التي هي منقطعة عنها إن بعض المحافظين يحسبون الحساب الآتي:

«يجب أن تربح الوقت وأن نقوي البورجوازية التجارية والفلاحية وأنَّ نصنع منهما في ظرف عدة سنوات الطبقة الحاكمة التي ستخلف الرأسمالية الاستعمارية».

إنه حساب خاطئ، ذلك لأن الزمان لن يسمح بتحقيقه فهناك أولا وعي لدى العمال والفلاحين والإطارات النقابية التي هي الجناح المتحرك للمغرب الفتي، إن هناك اندفاعة كبيرة تختمر الآن، والشعب المغربي لن يبقى مكتوف الأيدي، إنه يريد الإصلاح الزراعي والتوظيف الكامل، والمساكن، والمدارس لأولاده، وباختصار تحسين أحوال معبشته.

ثم ستكون هناك نهاية للحرب في الجزائر، وكيفما كانت الخاتمة فإن الجزائر لا يمكنها أن تبقى بمعزل عن تحولات اجتماعية عميقة فلقد دخلت الجزائر سياسيا واقتصاديا في عملية ثورية حتمية، وتقول أن المغاربة يتبعون باهتمام كل ما يحدث في الجزائر، وإذن فنحن نعتقد أنه يجب استعمال ديناميكية الجماهير المغربية وإشراكها في بناء البلاد وذلك بوضع مؤسسات ديموقراطية تطالب بها بإلحاح وأن الذي يهمنا هو مستقبل الشعب ومصير مئات آلاف العائلات الفقيرة التي عاشت سنوات عديدة على أمل أن محمد الخامس سيدفع البلاد في طريق التجديد والتقدم.

س- إن تعبئة الجماهير هذه يكن أن تقوم بها قوات أخرى غير الاتحاد الوطنى للقوات الشعبية

ج- لا أعتقد أنني أخالف الحقيقة إذا أكدت أننا بجانب الاتحاد المغربي للشغل الذي يسير معنا يدا في يد، نتمتع بثقة الإطارات الشعبية والمناضلين الشبان، ولا أعتقد أنه يمكن البناء بدوننا. فهناك شيئان لا ثالث لهما:

1. إما أن الحسن الثاني سيقرر كما نأمل ذلك، أن يكون ملكا، حكما، وأن يأخذ بعين الاعتبار الحقيقة السياسية المقلقة، فإذا فهم أن شخصه ليس موضع نقاش وأن الذي يهمنا هو مستقبل البلاد وأننا لسنا مبدئيا ضد الملكية وأننا مستعدون للتعاون معه، وأن الملكيات التي تهتم بالاستمرار يجب أن تقبل مسطرة النظام الديموقراطي وفي هذه الحالة سيكون هناك حظ لأن يسترجع المغرب سيره.

2. وإما أن يرتكب القصر خطأ فيلجأ إلى مهاجمة اليسار واعتقال قادته وإذ ذاك ستضطر منظمتنا إلى الدخول في العمل السري.

ولكن كما قلت لكم سابقا فإن البناء الإقطاعي لن يقاوم طويلا أمام الصدمة التي قد تنشأ من القيام المحتمل لنظام ثوري في الجزائر سيكون اهتمامه منصبا على الخروج بالبلاد من وضعية التخلف.

المصدر: جريدة التحرير، 11 أبريل 1961، عدد رقم 373. أرشيف رقم EAB 61.001

■ DOCUMENT 12

عرض الأستاذ بوعبيد أمام اللجنة الإدارية الوطنية بتاريخ: السبت 4 مارس 1961

عقدت اللجنة الإدارية الموسعة للاتحاد الوطني للقوات الشعبية اجتماعا استثنائيا بطلب من الكتابة العامة. وقد بدأ الاجتماع في التاسعة من مساء يوم السبت 4 مارس 1961، وكان جدول الأعمال يتضمن النقطتين الآتيتين:

I. عرض عن الحالة السياسية الراهنة والاتصالات التي قام بها بعض أعضاء الكتابة العامة بطلب من بعض الهيآت السياسية حول توحيد الصف.

II. مناقشة الأعضاء لهذه القضية.

وقد ترأس الجلسة الأستاذ عبد الرحيم بوعبيد الذي قدم عرضا سياسيا نقدم فيما يلى فقرات منه:

قال الأستاذ بوعبيد: «أظن أنه لا حاجة في التطويل في وصف النكبة التي أصابت المغرب، والحزن العميق الذي شعر به المغاربة وعبروا عنه في سائر المدن والقرى والبوادي بعد الفاجعة الكبرى التي أصابت المغرب في فقدان شخص الملك الراحل محمد الخامس تغمده الله برحمته». ثم أضاف يقول: «إننا كاتحاد وطني للقوات الشعبية واع لهول الكارثة ومقدر للمسؤولية لا نريد أن نستغل هذا الحدث المؤلم، كما أننا لا نسمح بأن يستغل لأغراض سياسية معينة. لأن كفاح محمد الخامس ووفاء محمد الخامس لشعبه ووطنه يفرض علينا ذلك».

وتابع الأخ بوعبيد يقول: «لقد أصبح محمد الخامس في قلب كل مغربي سواء كان وطنيا سياسيا أو مقاوما أو فردا عاديا. لأن محمد الخامس كان كفاحا وكان التزاما. وقد رافقنا ورافقه الشعب، ورافق هو أيضا الشعب في الكفاح من أجل إنهاء الحماية وتقليص ظل الاستعمار وتحقيق الاستقلال الحقيقي.. لقد كان مكافحا قبل أن يكون ملكا.. ونحن كاتحاد وطني للقوات الشعبية يجب أن نستخلص الدرس من حياة محمد الخامس ومن النكبة التي أصابت المغرب والفراغ الذي شعر به الشعب بعد وفاة محمد الخامس. فرغم عدم وجود مؤسسات تمثيلية بالمغرب في حياة محمد الخامس، فإن شخصية محمد الخامس نفسها كانت ضمانة لا تقل عن ضمانة المؤسسات التمثيلية». وقال الأستاذ بوعبيد:

«هذا هو معنى تعلق الشعب بمحمد الخامس، وهذا هو معنى الفراغ الذي شعر به الشعب بعد وفاة محمد الخامس وهو شعور شعبي عام، شعور سليم لا ينبغي أن يقع فيه الخلط أو التأويل أو أن يستغل لأغراض سياسية سواء من جانبنا أو من جانب غيرنا».

وأضاف يقول:

«أنه لولا أن المنية سارعت إلى اختطاف محمد الخامس منا، ولو قدر لهذا الشخص أن يعيش أكثر لحقق لشعبه ولبلاده الاستقلال الكامل والصحيح كما يفهمه محمد الخامس، وهو استقلال كامل تلبى فيه مطالب الشعب في حياة دستورية سليمة».

ثم انتقل الأخ بوعبيد إلى موضوع وحدة العمل بين الهيآت السياسية، «هو قطب التوازن وليس من مهمة رئيس الدولة أن يحد موقف الهيئات السياسية، وإنما يجب أن تحدد الأحزاب السياسية موقفها هي بكامل الصراحة قبل أن تخاطب رئيس الدولة.. ودور رئيس الدولة هو الاتصال بالهيئات السياسية وأخذ موقفها بكامل الوضوح ثم اتخاذ قرارات تتجاوب مع المطالب الشعبية».

وقال الأستاذ بوعبيد:

«لذلك قلنا أننا نرحب بالوحدة، ولكن لا يمكن أن يكون للوحدة مدلولها العملي الحقيقي إلا إذا كانت في نطاق برنامج واضح، وأهم شيء يحتاج المغرب إليه اليوم أكثر من أي وقت مضى هو المؤسسات التمثيلية، وإن الوفاء لمحمد الخامس هو تتميم رسالته التى تقتضى وضع المؤسسات التمثيلية التي هي مفتاح كل شيء.

وقد كان بلاغ الكتابة العامة واضعا مقدرًا لحقيقة حاجة البلاد. إن البلاد في حاجة إلى مجلّس تأسيسي ينتخبه الشعب ليضع دستورا، وهذا هو الطريق الديمقراطي الحق وقد اخترناه»

فالوحدة في نضرنا يجب أنّ تقوم على تلبية هذّا الطلب الشعبي وهو انتخاب مجلس تأسيسي في مدة لا تتجاوز المدة الضرورية لإعداد الانتخاب من الوجهة الإدارية.

ولكن الانتخابات لابد أن تشرف عليها حكومة لها على الأقل القدر الحيوي من المسؤولية ليمكن لها أن تقوم بعملها خير قيام.. لذلك قلنا يجب تشكيل حكومة انتقالية تتمتع بالسلطات الضرورية يحددها نص قانوني وتكون مسؤولة أمام الملك وأمام الرأي العام».

وقال الأخ بوعبيد:

"وليس معنى هذا أننا نريد أن نشارك في الحكم، وأن نأخذ مناصب وزارية فإذا قامت في البلاد حكومة لتطبيق برنامجنا هذا فنحن على استعداد لنساندها كل المساندة ولو بدون مشاركتنا لأننا نفكر في مصلحة البلاد وفي ضرورة استقرارها قبل كل شيء.. إن الاتحاد الوطني منظمة من أجل خدمة البلاد ورعاية مصالح الشعب والدفاع عنها، وليس منظمة تدافع عن المناصب والكراسي. فالمهم هو تلبية رغائب الشعب في تمتعه بالنظام الديقراطي التمثيلي الصحيح».

المصدر: جريدة التحرير 7 مارس 1961 العدد 343 - أرشيف رقم DDB 61.001

■ DOCUMENT 13

نص المذكرة التي رفعها الاتحاد الوطني لرئيس الدولة يوم 13 مارس 1961 الكتابة العامة للاتحاد الوطني للقوات الشعبية – الدار البيضاء 13 مارس 1961 موافق 25 رمضان 1380

إلى صاحب الجلالة الحسن الثاني

وفقا للمقابلة التي تفضلت بها جلالتكم بتاريخ 8 مارس 1961، والتي أتاحت لوفد الاتحاد الوطني للقوات الشعبية أن يشرح لجنابكم العالي مقررات هيئاته المسؤولة حول الوضع الراهن، نتشرف بأن نقدم لكم اليوم نص هذه المقررات، راجين أن نكون هكذا قد ساهمنا في خدمة الصالح العام وتحقيق مؤسسات تمثيلية ديمقراطية تضمن سير البلاد في استقرار وجد وفعالية.

والاتحاد الوطني يريد بهذه المذكرة الوجيزة تأكيد بعض الاعتبارات التي سبق لوفده أن عبر عنها أمام جلالتكم أثناء المقابلة المذكورة أعلاه:

1) يرى الاتحاد الوطني للقوات الشعبية أنه لا مناص لنظام ملكي يتوخى الاستقرار والاستمرار على تقاليدنا الصالحة من إنشاء مؤسسات تمثيلية، تلبي رغبة الشعب الأكيدة في المشاركة في الحكم ومراقبة أعمال الحاكمين، وبذلك يصبح المجتمع المغربي مجتمعا مسؤولا، يمارس مسؤولياته في السياسة الداخلية أو الخارجية بواسطة ممثليه المنتخبين.

نعم، هناك نظرية تقول بوضع نظام رئاسي أو فردي للحكم، مدعية أن التخلف الاقتصادي الذي يستوجب مجهودات جبارة متوالية لا يسمح بإنشاء نظم ديمقراطية، وتعتمد هذه النظرية على النظم التي أسست عند غيرنا من الأقطار الحديثة العهد بالاستقلال.

ونعن نرى في هذا الاتجاء خطأ، لأن المقابلة بين المغرب والأقطار المذكورة ليست مقابلة صالحة في جميع وجوهها.

فالنظام الرئاسي أو الفردي هو بطبيعته القانونية نظام مؤقت في الزمان، ويتعرض صاحبه إلى مسؤوليات خطيرة، قد ينجح في ممارستها كما يمكن أن يحكم عليه بالفشل، وعلى أي حال ينتهي النظام بانتهاء مدة التفويض أو بانسحاب مسؤوله الأول.

وهكذا يتجلى الفرق الشاسع بين الوضع المغربي الذي يريد استمرار نظامه الملكي، وبين غيره من الأقطار التي أسست نظم بلادها على حكم جمهوري.

2) كثيرا ما تردد بعض الهيئات السياسية أن الغاية المتعلقة بوضع دستور ديمقراطي هي غاية مشتركة لسائر التيارات الموجودة بالمغرب، لا جدال فيها، وأن الطريق التي تستعمل لوضع الدستور لا تستلزم حتما أن ينتخب مجلس تأسيسي.

والاتحاد الوطني يرى في هذا المنظور مغالطة أو خطأ. فالطريق التي يقع عليها الاختيار لوضع الدستور، ليست وسيلة تطبيقية لمبدأ، لكنها هي نفسها مبدأ، وقيمة المؤسسات مرتبطة بقيمة الطرق التي استعملت لإنشائها.

فالمجلس المنتخب هو تجاوب حقيقي، بين الملك الذي قر عزمه على أن يصبح الشعب مقررا للنظم الاقتصادية والاجتماعية والإدارية، وبين الشعب الذي يشعر بكامل مسؤوليته دون تقييد ولا تحفظ.

3) أما فيما يرجع للهيأة الحكومية، فإن الاتحاد الوطني للقوات الشعبية يرى من الضروري أن تؤسس هذه الهيأة على أسس تجعلها قادرة على تحمل مسؤولياتها أمام الملك وأمام الرأي العام، في انتظار تنظيم علاقتها بصفة أدق وأكمل عندما يصبح دستور البلاد في حيز التطبيق.

وبلاغ الاتحاد الوطني للقوات الشعبية يحدد ما نراه ضروريا من اختصاصات للهيأة الحكومية في الطور الانتقالي الذي ينتهى بانتخاب مجلس تأسيسي لوضع الدستور.

ونحن نؤكد بكل صراحة أن فكرة الاستمرار التي تسود كل نظام ملكي، تتنافى كل المنافاة مع ممارسة الحكم مباشرة من طرف جلالة الملك وأن عواقبها خطيرة بالنسبة إلى استقرار البلاد، وأن من يقول بهذا الأسلوب في الحكم المباشر، إنما يريد أن لا يتحمل مسؤولية منصبه أمام رئيس الدولة وأمام الرأى العام المغربي.

هذا وإن الاتحاد الوطني للقوات الشعبية يرى في «ثورة الملك والشعب» التي كانت نقطة الانطلاق التاريخي في تحرير البلاد من السيطرة الاستعمارية، ميثاقا حيا مستمرا، يتلخص مدلوله في الثقة الكاملة المتبادلة بين الملك والشعب، والثقة في تاريخ الشعوب لا تأتي من الأسفل إلى الأعلى فقط، ولكنها يجب في ظروف معينة أن تأتي من الأعلى إلى الأعلى إلى الأسفل، حتى يتم التجاوب الحقيقي الصادق. ولا طريقة لذلك إلا بسن انتخابات حرة عامة تخرج البلاد من الخلط والغموض، وتمنحها مؤسسات حرة تكون الضمان الحقيقي للاستقرار والنظام.

حرر في13 مارس 1961 موافق 25 رمضان 1380 عن الكتابة العامة للاتحاد الوطني للقوات الشعبية: عبد الرحمان اليوسفى

المصدر: جريدة التحرير 1962 - أرشيف رقم ARC 61.005